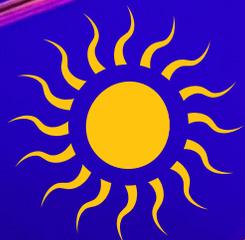


BULLETIN MUNICIPAL
N°91 - JUILLET 2024



Glos

LA GAZETTE

www.glos.fr



P 15
Le mot de l'école



P 19
Courtonne Glos
Karaté do



P 21
Cercle des Jeunes
d'Autrefois



Sommaire



P 3
Édito



P 4-8
Conseil Municipal



P 9
**Gestes citoyens et
Écran tactile**



P 10
Le cycle de l'eau



P 11
L'Arboretum



P 12
Une voie cyclable



P 13
Zoom sur une habitante



P 13
Salon de Coiffure



P 14
Les Anciens combattants



P 15-17
Le mot de l'école et l'APE



P 17
Sport après l'école



P 18-19
Les archers



P 19
Courtonne Glos Karaté do



P 20
L'Union



P 21-23
Cercle des Jeunes d'Autrefois



P 24-28
Lu pour vous



P 29-32
**Démarches en Mairie,
déchetteries,
civisme et infos pratiques**

État civil



NAISSANCES

Lison BOURGES est née le 25 avril



DÉCÈS

M. Jacques REGNAC est décédé le 17 janvier
M. Alain MORT est décédé le 6 février



MARIAGES

M. Mickaël TRAVERT et Mme Claire RICHARD se sont mariés le 27 avril

M. Jean-Philippe BLANCARD et Mme Véronique BOUQUEREL se sont mariés le 4 mai

M. Emmanuel LECANU et Mme Marine HARY se sont mariés le 22 juin



Directeur de la publication : Bernard BROISIN-DOUTAZ
Secrétaire de rédaction : Sandrine CREVEL SWIDER

Impression : Lexo Imprimerie à Lisieux
Dépôt légal : Juillet 2024

Création : www.designbynat.fr

Mairie

Édito



Comme chaque année, à la même époque, le budget de la commune occupe une place importante dans le numéro de la Gazette du milieu d'année.

Vous y trouverez le détail des dépenses et des recettes en matière de travaux et d'investissement, dont j'avais fait état dans mon éditorial du numéro 90 du mois de décembre.

Leur montant s'élève à près de 600 000 €, les parts les plus importantes revenant à l'école et à la voirie.

Certains travaux n'ont pas été encore engagés, faute de réponses à nos demandes de subvention.

C'est ainsi que des chemins fortement endommagés par les intempéries que nous avons connues, n'ont pas encore pu être remis en état, ce que je déplore. Nous faisons le maximum pour que cela soit fait au plus vite. En attendant nous essayons de traiter au mieux les points les plus dégradés, dans un contexte d'entretien difficile de nos communes rurales, sans produits phytosanitaires et avec une végétation qui n'a jamais connu un tel développement.

Des nouvelles au sujet de chantiers ou projets dont je vous parle depuis longtemps :

Le parc photovoltaïque : le permis de construire a été enfin délivré, après la fin de l'enquête d'utilité publique. Je vous rappelle si vous l'avez oublié que ce parc sera érigé sur l'ancienne carrière de pierres route du Sap, sur une superficie de 4,8 Ha. Il permettra d'alimenter l'équivalent de 1200 foyers.

L'équipe technique de la société Apex qui doit réaliser ce parc est venue sur le site afin de procéder à la préparation et à l'organisation des travaux qui devraient débuter en septembre et rendre le parc

opérationnel au début de l'année 2025.

Le vélo-route : c'est ainsi qu'est dénommé maintenant ce que nous appelions la voie verte, sur l'ancien tracé de la voie de chemin de fer Lisieux Orbec.

Il permettra de se rendre de Lisieux à Glos (jusqu'au bout du Chemin des Loges), à pied, à vélo, en poussette, dans un cadre agréable, protégé. Il y aura deux aires de pique-nique, l'une à la place de l'ancienne gare de Glos, l'autre au bout du chemin. Il devrait être praticable à partir de la mi-juillet.

Pour la petite histoire, des habitants bénévoles de Glos s'en souviendront, pour avoir procédé au nettoyage complet (désherbage, coupe des arbres, taille des haies, enlèvement de tous les déchets, détritus) de l'ancienne voie ferrée que nous avons acquise auprès du département, pour un euro symbolique, dans le but d'en faire une piste cyclable, il y a une dizaine d'années....

Les démarches de demandes de subventions avaient été engagées, nous pensions que cela allait pouvoir se faire. Mais le département nous a alors informés qu'il allait mettre en place un plan pour la réalisation de pistes cyclables.

J'en viens au développement économique. Dans la rubrique « Lu pour vous », vous trouverez des informations sur ce qui s'est passé ces derniers mois, avec notamment quelques beaux projets, en cours ou à venir. S'agissant de la ZAC Les Hauts de Glos, il ne reste plus que 6 hectares qui devraient trouver preneurs d'ici la fin de l'année. Et après cela, nous n'aurons plus beaucoup de terrain à vocation économique sur le territoire de l'agglomération....

Pour celles et ceux qui ne l'ont pas encore découvert nous avons fait installer un écran numérique, tactile, dont le contenu remplacera l'affichage papier (voir photo). Vous y trouverez notamment tout ce qui a trait à la vie municipale : arrêtés, délibérations, permis de construire, informations, communications et toute la présentation de la commune, salle Les Sorbiers, Presbytère, Gites...et j'en passe.

Pour rester dans le domaine de la communication vous découvrirez prochainement le nouveau site internet de la commune www.glos.fr qui avait bien besoin d'un bon rafraîchissement. N'hésitez pas à nous faire des commentaires, des remarques et des propositions pour le compléter et l'améliorer si besoin.

Dans le domaine patrimonial, sachez que l'église fera l'objet d'un inventaire pour évaluer son mobilier et ses objets par l'association « Patrimoine et art sacré du Calvados »

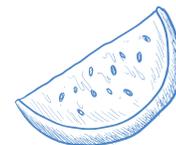
Enfin, sachez qu'au début de l'année 2025 il y aura un nouveau recensement. Le moment venu vous aurez toutes les informations nécessaires sur son déroulement.

Vous trouverez dans les pages qui suivent des nouvelles des associations qui sont actives ainsi que vous pourrez le constater, et ce grâce aux bénévoles que je remercie chaleureusement pour leur implication et le temps qu'ils y consacrent. Des nouvelles également de l'école où l'effectif à la rentrée sera supérieur à 90 enfants.

En espérant que le temps sera plus clément et plus chaud que ces dernières semaines, je vous souhaite un bel été, de belles vacances avec de beaux loisirs.

Votre Maire
Bernard Broisin-Doutaz

Conseil municipal



L'ensemble des comptes-rendus de Conseils municipaux sont consultables sur le tableau numérique devant la mairie

SÉANCE DU 15 MARS

COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) – AFFECTATION DU RESULTAT :

Résultat reporté en recettes de fonctionnement : 271 562,60 €

Dépenses de fonctionnement : 984 751,29 €

Recettes de fonctionnement : 1 199 129,77 €

Soit **485 941,08 €** d'excédent en fin d'exercice pour la section de fonctionnement. Résultat de l'exercice : **214 378,48 €**

Résultat reporté en dépenses d'investissement : 110 240,86 €

Dépenses d'investissement : 286 376,38 €

Recettes d'investissement : 195 613,91 €

Soit **201 003,33 €** de déficit en fin d'exercice pour la section d'investissement.

Résultat de l'exercice : - **90 762,47 €**

Restes à réaliser :

En dépenses d'investissement : 0 €

En recettes d'investissement : 0 €

Le report sur le Budget 2024 en section de fonctionnement (recettes) est de **284 937,75 €**

Le report sur le Budget 2024 en section d'investissement (dépenses) est de **203 003,33 €**

VOTE DES TAUX 2024

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de maintenir les taux de contributions directes tels qu'en 2023 pour l'exercice 2024 :

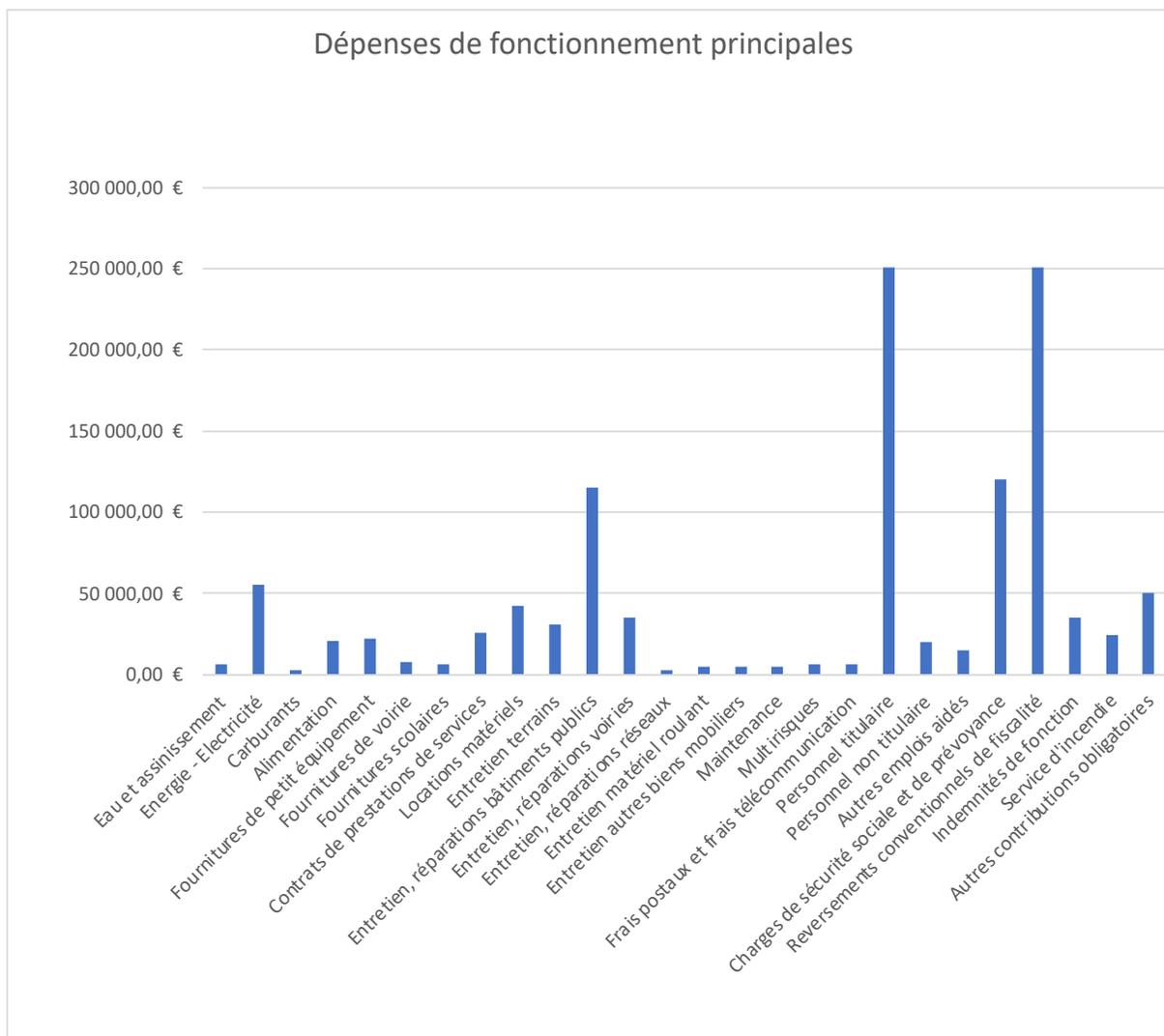
Taxe d'habitation : 7,40 %

Taxe foncière (bâti) : 41,08 %

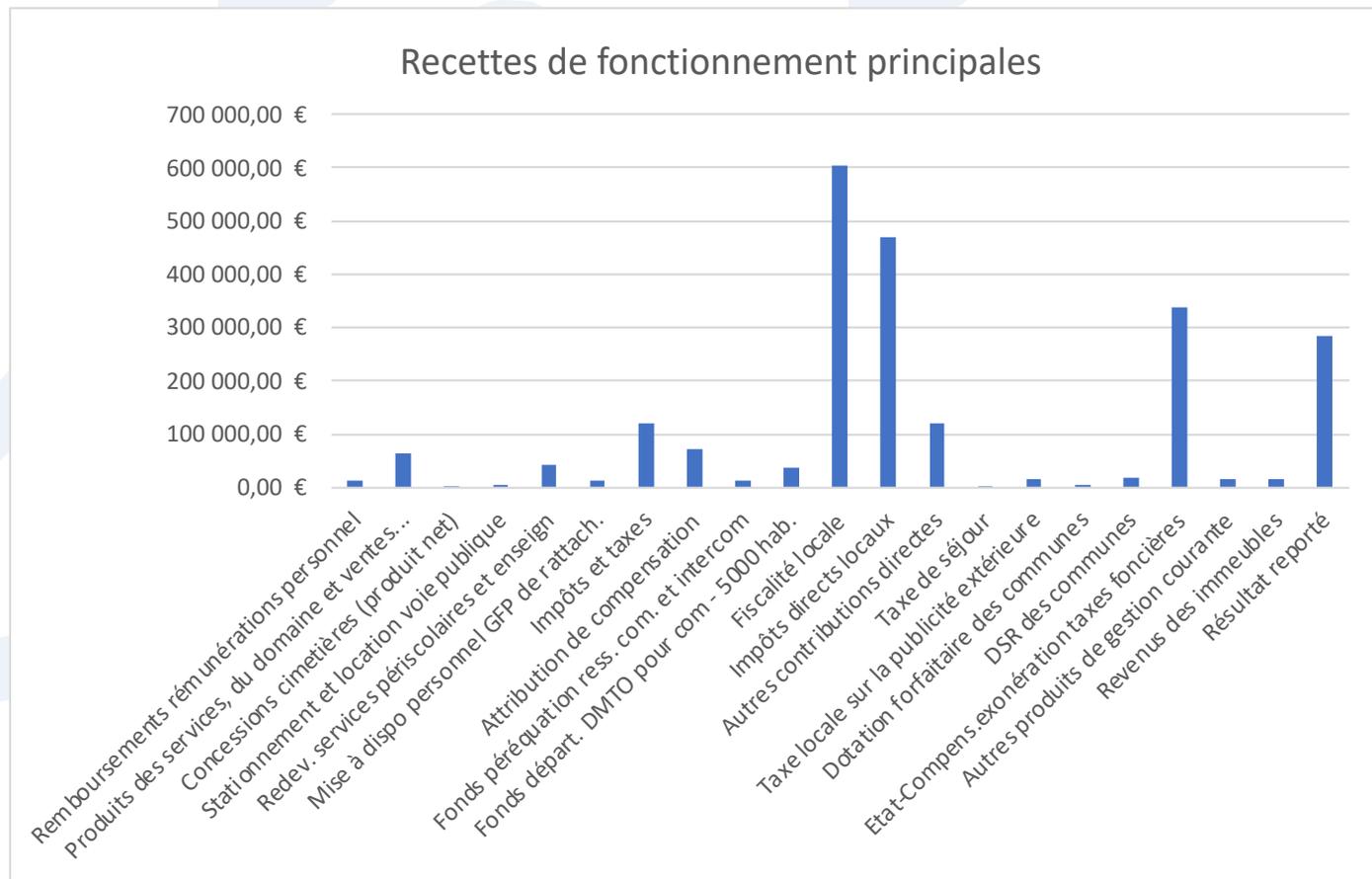
Taxe foncière (non bâti) : 27,13 %

BUDGET PRIMITIF 2024

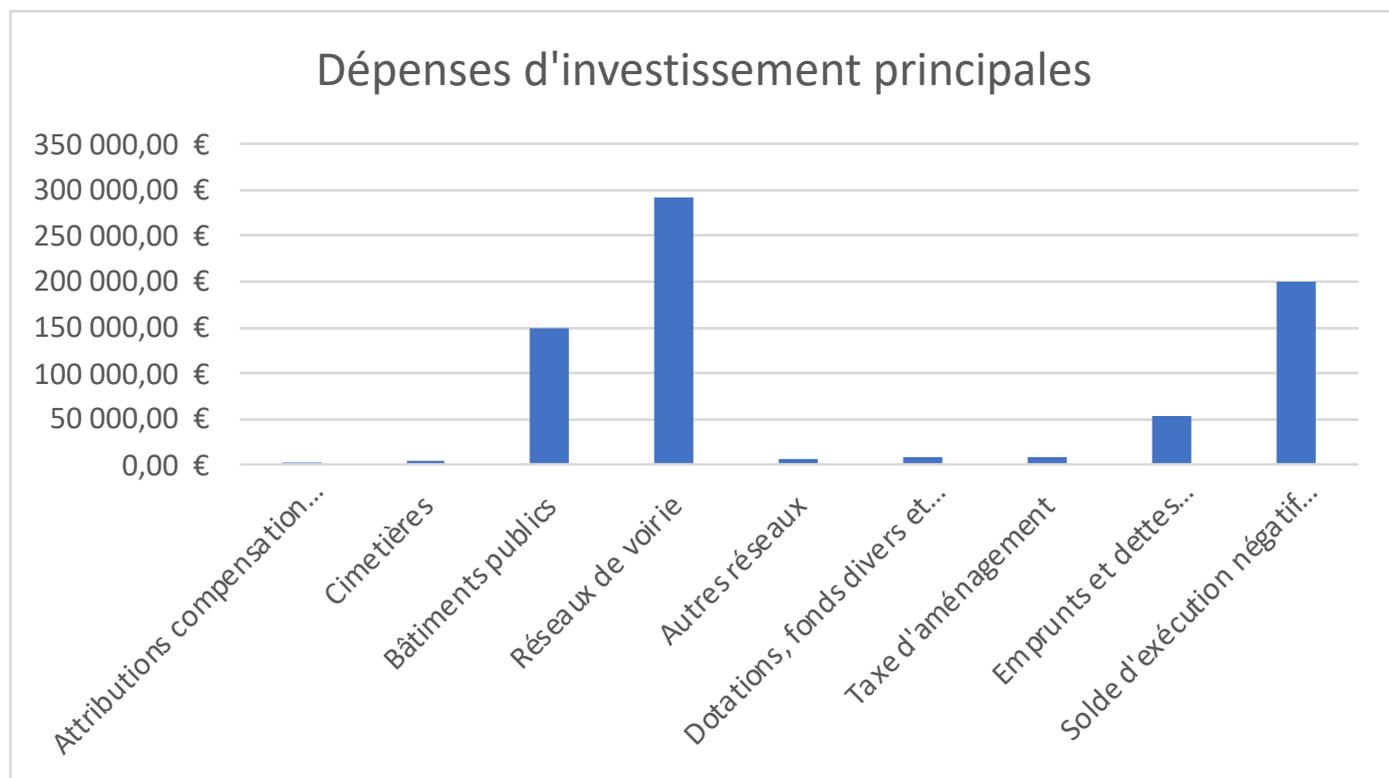
Au budget prévisionnel, il a été inscrit 1 485 000 € en dépenses de fonctionnement réparties de la façon suivante :



Au budget prévisionnel, il a été inscrit 1 485 000 € en recettes de fonctionnement réparties de la façon suivante :



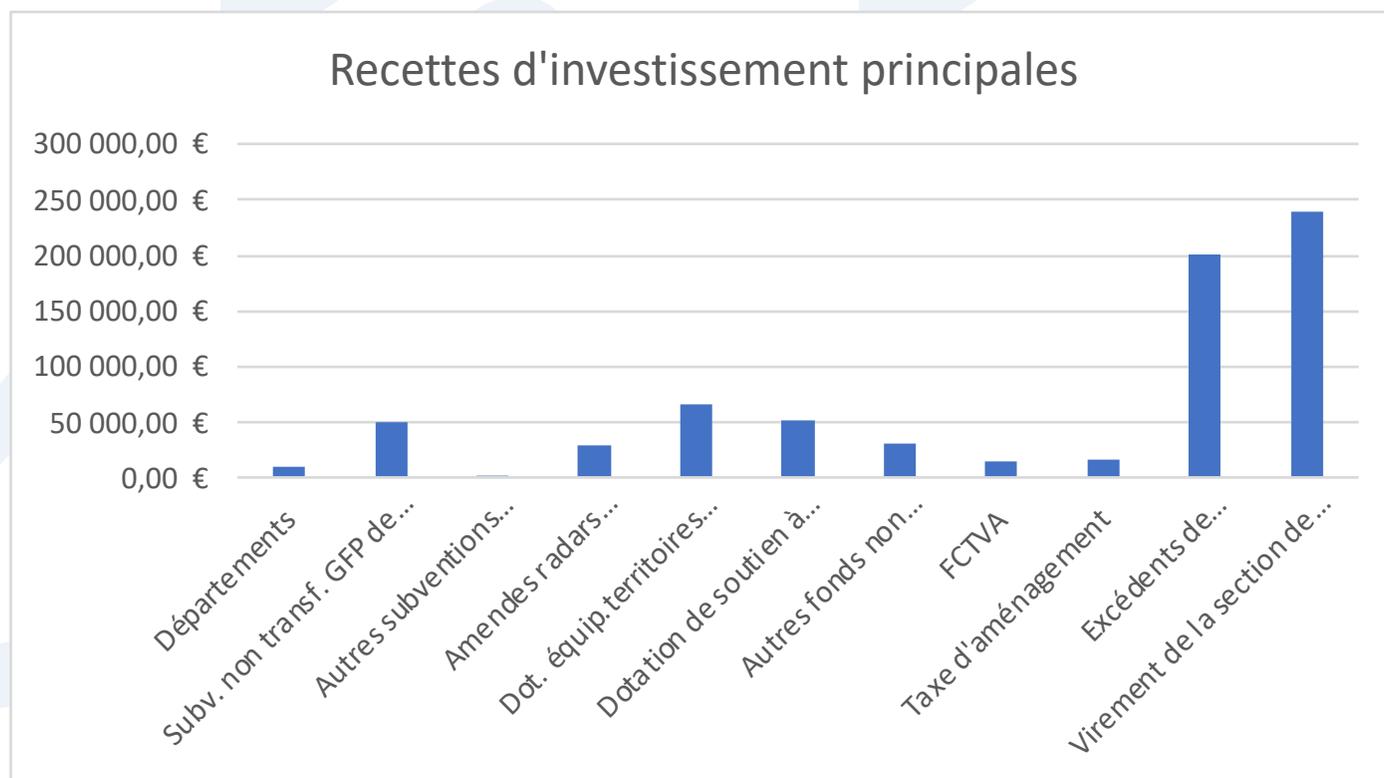
Au budget prévisionnel, il a été inscrit 717 000 € en dépenses d'investissement réparties de la façon suivante :



DÉTAIL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

LOCALISATION	DESIGNATION DES ACHATS ET/OU TRAVAUX	DEPENSES HT
GROUPE SCOLAIRE CHARLES BAUDELAIRE	volets bureau direction/ bibliothèque	5 059,85 €
	peinture/enduit murs cuisine	5 512,85 €
	peinture/enduit murs réfectoire	3 930,20 €
	peinture/enduit murs salle de motricité	5 755,00 €
	plafonds suspendus/isolation salle de motricité	15 410,00 €
	plafonds suspendus/isolation réfectoire	4 318,00 €
	éclairage Led réfectoire	848,62 €
	éclairage Led salle de motricité	1 984,05 €
	éclairage Led salles de classe	3 840,83 €
	panneaux photovoltaïques	49 961,72 €
	pompe à chaleur réfectoire/salle de motricité	22 273,31 €
	pompe à chaleur bibliothèque/bureau de direction	18 100,51 €
	pompe à chaleur salles de classe	33 641,79 €
	meuble cantine	3 550,00 €
HT		174 186,73 €
TVA		34 837,35 €
TOTAL		209 024,08 €
STADE E. VALOGNES	bâtiment vestiaires - portes/fenêtres	6 285,00 €
	isolation plafonds vestiaires	2 742,40 €
	réfection armoire de protection électrique	2 692,34 €
	luminaires LED vestiaires	1 377,72 €
	4 radiateurs fluide caloporteur	1 779,82 €
	clotûres bâtiment vestiaires	6 984,00 €
HT		21 861,28 €
TVA		4 372,26 €
TOTAL		26 233,54 €
VOIRIE	Trottoirs rte Orbec	21 364,00 €
	Pont chemin des Moulins - barrière sécurisation/ signalisation	1 613,85 €
	Chemin de Colandon - rails sécurité	1 894,00 €
	Chemin Vallée barré - caniveau béton	1 840,00 €
	Chemin Colandon - caniveau béton	14 212,00 €
	Chemin de Bossettes - caniveau béton	57 070,00 €
	Lotissement les plaines - enrobé	10 824,50 €
	Chemin Blanche Porte - enrobé	28 500,00 €
	Chemin prairie de Villers - enrobé	85 747,50 €
	Chemin des bossettes - enrobé	19 215,00 €
HT		242 280,85 €
TVA		48 456,17 €
TOTAL		290 737,02 €
Eclairage public	remplacement lampadaires route d'Orbec	23 105,00 €

Au budget prévisionnel, il a été inscrit 717 000 € en recettes d'investissement réparties de la façon suivante :



DEMANDE D'OUVERTURE A L'URBANISATION DE LA ZONE 2AU A VOCATION HABITAT

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient de demander l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AU concernant une partie de la parcelle AC110 située à l'angle du chemin des Moulins et du chemin de la Blanchisserie pour y permettre la création de logements.

La commune de GLOS a vu sa population évoluer de 893 habitants en 2009 à 945 en 2021.

La zone 1AU a fait l'objet d'une demande de permis d'aménager accordée en février 2023 pour 22 lots. Une fois l'ensemble des lots construits, il n'y aura donc plus aucune autre possibilité de construire des logements dans la commune.

La particularité de la composition de la commune de GLOS est la présence d'un tissu économique particulièrement développé (zone d'activité du bourg, ZAC des Hauts de GLOS) induisant un nombre de salariés (environ 1600 emplois) beaucoup plus important que le nombre d'habitants. Les demandes de logement sur le territoire communal sont nombreuses et régulières, notamment des travailleurs de GLOS.

La zone 2AU se trouve à proximité immédiate des commerces du bourg, de l'école, des installations sportives et de loisirs, et de la mairie, tous accessibles à pied.

Ce secteur est également en cours de liaison, par la future véloroute, avec la gare de Lisieux. (Accès direct depuis la parcelle AC 110).

Dans l'OAP initiale de cette zone à urbaniser, la superficie de la zone 2AU est de 6,5 ha. La commune souhaiterait que la superficie soit ramenée à 2 ha uniquement, ce qui permettrait la construction de 30 logements au lieu des 98 logements possible actuellement (ce nombre trop important de logements n'est pas en adéquation avec la taille de la commune et avec les infrastructures existantes). Un phasage en 2 temps devra être réalisé afin d'étaler dans le temps l'accroissement du nombre d'habitant, du sud vers le nord de la parcelle.

La partie de la parcelle AC 110 qui sera urbanisée, sur sa partie Est, est desservie par le chemin des moulins, face au parking du stade, avec une voirie adaptée et entièrement refaite en 2023 (voie de circulation et trottoirs desservant l'ensemble des installations sportives, de loisirs, école et mairie). Un accès direct existe également pour rejoindre la véloroute GLOS-LISIEUX par le pont du chemin des Moulins.

Concernant les informations sur les réseaux, la consultation a été faite auprès des différents concessionnaires et nous sommes actuellement en attente des réponses.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal décide de valider les justifications sur l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUb.





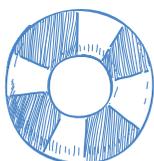
SÉANCE DU 19 AVRIL

CRÉATION DE 2 EMPLOIS OCCASIONNELS D'ADJOINTS TECHNIQUES

CONSIDÉRANT qu'en raison du surcroît de travail conséquent au fleurissement estival de la commune et à l'entretien des bâtiments communaux notamment, il y aurait lieu, de créer 2 emplois occasionnels d'adjoint technique 2^{ème} classe, à temps complet (35 heures de travail par semaine).

Après en avoir délibéré, **le conseil, à l'unanimité,**

- **DECIDE** de créer 2 emplois occasionnels d'adjoint technique 2^{ème} classe, à compter du 20 avril 2024 et jusqu'au 30 septembre 2024,
- **PRECISE** que la durée hebdomadaire de l'emploi sera de 35 heures/semaine,
- **DECIDE** que la rémunération sera celle de l'Indice Brut 367 Indice Majoré 366,



OPÉRATION VOIRIES COMMUNALES 2024 – FONDS DE CONCOURS

Dans le cadre des travaux et investissements 2024, M. le Maire souhaite inscrire au budget 2024 des travaux de voiries communales (voies de circulation, trottoirs, accotements) :

- Chemin de Colandon à GLOS – réfection des accotements et caniveaux
- Chemin des Bossettes à GLOS – voie de circulation, accotements et caniveaux
- Chemin de Blanche Porte – voie de circulation
- Chemin Prairie de Villers – Voie de circulation
- Chemin de la Vallée Barré à GLOS – caniveaux
- Rue des plaines – voie de circulation
- Création de trottoirs Route d'Orbec
- Barrière et signalisation au niveau du pont chemin des Moulins

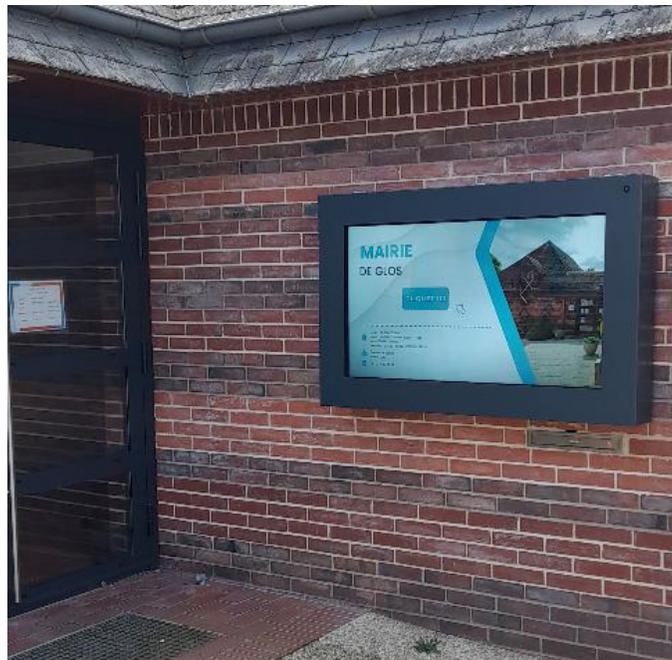
Le coût des travaux est de 171 935.00 € HT.

Le conseil Municipal sollicite l'aide de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie d'un montant de 34 387.00 € (soit 20% des dépenses HT).

Écran numérique tactile

Depuis avril, la commune est équipée d'un écran numérique tactile qui est à votre disposition sur le mur extérieur.

Vous y retrouverez les comptes-rendus de conseils municipaux, les arrêtés d'urbanisme, l'état civil, l'école et d'autres informations sur la commune.



Gestes citoyens

L'entretien des espaces verts publics comme privés est obligatoire. En tant que particulier, vous devez entretenir votre bien. Vous trouverez ici un rappel de la réglementation en vigueur.

L'entretien et l'élagage des plantations en limite du domaine public

La mairie a en charge l'élagage des arbres situés sur les voies publiques. Sur le domaine privé, les propriétaires doivent entretenir les arbres débordant ou risquant de tomber sur les trottoirs et les espaces publics. La hauteur des haies est limitée à 2 mètres. Par ailleurs, la responsabilité civile des propriétaires est engagée lorsqu'une haie déborde sur la voirie ou un trottoir créant un danger pour les usagers de la route. Les propriétaires de jardin doivent veiller à leur entretien dans l'intérêt de tous.

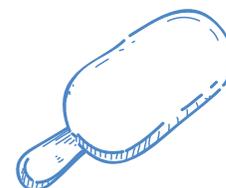
L'entretien des trottoirs devant chez-soi fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien, qu'on soit locataire ou propriétaire de son logement.



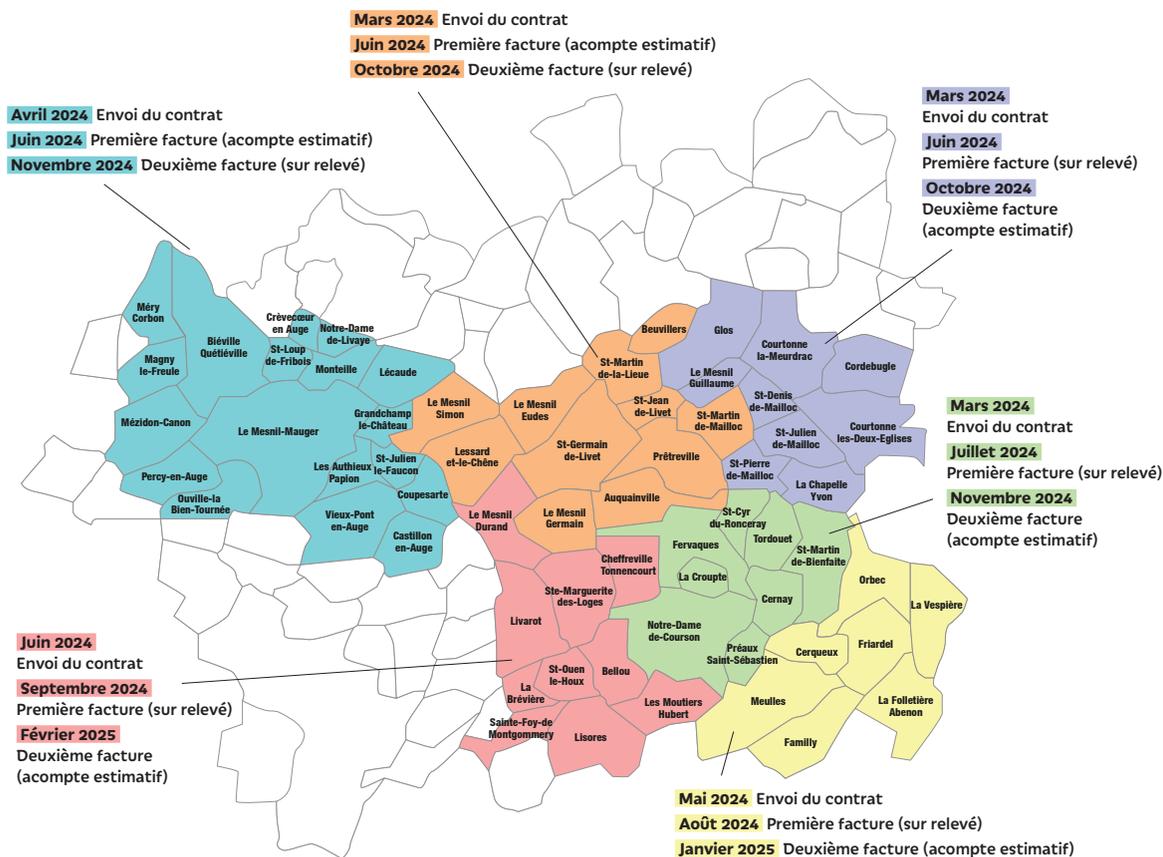
Ainsi, chaque habitant d'une maison individuelle doit lui-même se charger d'entretenir toute la largeur du trottoir qui se trouve devant son bien jusqu'à la limite de sa propriété.

Vos obligations :

- Le désherbage
- Le balayage des feuilles et autres débris
- Le nettoyage de la neige et du verglas
- La prévention des accidents avec mise en place de sel, de sable, de cendres ou de sciure de bois
- La taille des haies à une hauteur maximum de 2 mètres



LE CYCLE DE L'EAU



Pour y Voir Plus Clair : Facturation Eau et Assainissement

Depuis janvier 2024, l'Agglomération Lisieux Normandie a pris en charge certaines missions relatives à l'eau et à l'assainissement, dans le but de rendre le service plus transparent et accessible pour les consommateurs. Ces prestations incluent désormais la facturation, la relève des compteurs, et l'entretien de certains ouvrages.

Changements de Facturation

Ce nouveau système de gestion a nécessité une période d'adaptation pour pouvoir intégrer les fichiers des abonnés des anciens prestataires. L'intégration des fichiers SAUR et VEOLIA a pris du temps, initiant un décalage de la facturation. Ce décalage s'étendra de juin 2024 à février 2025.

La carte ci-dessous vous indique, par secteur, les dates de réception des nouveaux contrats ainsi que celles de l'envoi des prochaines factures. Il est essentiel que chaque foyer renvoie son contrat signé, accompagné de son RIB. Sans ces éléments, la mensualisation ne pourra pas être mise en place.

ATTENTION, la première facture devra être réglée en une seule fois en totalité.

Mars 2024 Envoi du contrat / Juin 2024 Facturation pour la commune de Glos.

Contact : Pour toute question ou demande concernant les services liés à l'eau et à l'assainissement (fuite, ouverture de compteur, facturation, etc.), les usagers peuvent contacter le service Eaux Sud Pays d'Auge :

- Téléphone : 02.31.31.22.33
- Email : espa@agglo-lisieux.fr
- Horaires : Du lundi au vendredi de 8h45 à 16h45

Urgences

Pour les urgences liées à l'alimentation en eau potable ou à l'évacuation des eaux usées, en dehors des horaires d'ouverture, veuillez toujours appeler le 02.31.31.22.33. Vous serez dirigé vers l'astreinte appropriée. Il est important de ne plus contacter directement la SAUR ou VEOLIA pour ces urgences.

Ces modifications visent à améliorer la qualité du service et à assurer une gestion plus directe et efficace des prestations d'eau et d'assainissement pour tous les habitants de l'Agglomération.

L'Arboretum



Lorsque nous avons appris il y a trois ans que le terrain situé au dessus de la salle Les Sorbiers, j'ai décidé de planter des arbres en vue de créer un arboretum, plutôt que de le laisser en friche.

Une trentaine d'arbres a été plantée en 2022, puis une trentaine en 2023, et enfin 35 au printemps de cette année. Soit

au total une centaine d'arbres, sachant qu'il en faudra encore une bonne trentaine afin de couvrir complètement le terrain.

Et cette année, 65 enfants de l'école de Glos (du CP au CM1/CM2) ont participé à la plantation le jeudi 15 février, en trois groupes.

Pour beaucoup c'était une découverte, et ils sont « régals »

dans la gadoue, plusieurs d'entre eux n'avaient pas de bottes... Ils ont dû rentrer un peu « crottés » chez eux !

Quelques jours plus tard certains m'ont demandé si leurs arbres avaient poussé... A priori ils ont tous pris.

Les trous ainsi que le curage de la mare avaient été faits par Sébastien Letalleur que je remercie.

Il y a plusieurs essences, chêne vert, liquidambar, tulipier, acacia, érable, saule, bouleau, chêne d'Amérique, saule crevette, cerisier du Japon, chataignier, hêtre, merisier... ainsi que quelques buissons, forsythia, photinia, laurier du Portugal...

Aujourd'hui cet arboretum est le parcours extérieur des archers du pays d'Auge qui y ont installé des cibles, de toute taille, sur lesquelles ils s'entraînent.

Je pense que ce sera un bel espace dans quelques années, qui sera accessible après quelques aménagements.

Bernard Broisin-Doutaz



Une voie cyclable et piétonne



Une voie cyclable et piétonne aménagée jusqu'à Glos.

L'agglomération Lisieux-Normandie aménage une voie cyclable et piétonne entre la gare de Lisieux et Glos. Les travaux sont en cours et devraient se terminer après l'été.

Après l'été 2024, cyclistes et piétons pourront emprunter ce chemin de 5,5 km qui longe la gare, traverse l'Orbiquet via une passerelle posée la semaine dernière et passe par le parc communal de Beuvillers avant de rejoindre Glos. Et ce, en toute sécurité.



En constante innovation, depuis 1973.

Depuis sa création, en septembre 1973, l'entreprise artisanale créée par Brigitte et Jean-marc Barbot a connu un développement plus que particulier. Les premiers produits fabriqués sont des sulkys d'entraînement en tube.

1974, le premier van tracté est né.
1975, le premier VL 2 places.
1985, l'entreprise déménage avec ses 6 employés près de l'hippodrome de Lisieux.
1995, Sébastien Barbot rejoint la partie commerciale, l'entreprise compte alors 20 personnes.
Les fabrications sont étendues aux remorques destinées aux transports de loisirs (motos, quads, scooters...).

2002, Julien Barbot vient renforcer l'équipe, Vans Barbot construit un bâtiment de 4000 m² sur un terrain de 12000 m².

2006, devant le succès grandissant de remorques et carrosseries en polyester moulé, il est décidé de créer la filiale STRATLEX qui construit un bâtiment de 1800 m² sur le terrain situé juste à côté.
2014, extension de STRATLEX qui double sa surface et recrute des stratificateurs.
2015, obtention du COC (certification Européenne).
2018, naissance de l'Albatros.
2019, Sortie du E5.
2020, le E5 devient le XLS et STRATLEX s'agrandit avec la construction d'un nouveau bâtiment.
2021, l'entreprise s'agrandit en construisant 2 nouveaux bâtiments de 1000 et 500m².
2022, création d'un nouveau site internet.
2023, Développement d'un nouveau modèle, le POLYVAN LS.

2024, Commercialisation du POLYVAN LS.



Service de location



CAMIONS (2 CHEVAUX) / REMORQUES / PLATEAUX / FOURGONS / FRIGOS



info@vans-barbot.com
+33(0) 2 31 48 27 00

Suivez-nous



WWW.VANS-BARBOT.COM

Zoom sur une habitante



Cela fera bientôt 10 ans que Laëtitia Carbonnier, professeur d'anglais participe à des émissions et à des jeux télévisés.

Elle est installée à Glos, avec toute sa famille et j'ai eu le plaisir d'échanger avec elle afin d'en savoir un peu plus sur cette aventure !

Alors qu'elle habitait en Seine Maritime, elle a participé à un casting « sauvage », c'est-à-

dire dans la rue, et au vu de ses réponses, de son comportement, aisance, élocution, elle a été sélectionnée pour l'émission *Tout le monde veut prendre sa place*. Elle y a participé une fois, le challenge étant de gagner un voyage.

Dans la foulée elle a participé à d'autres castings pour des émissions sur France 3.

Nouvelle sélection pour *Harry et trouver l'intrus*.

Casting TF1 en 2019, où elle est retenue pour participer *Aux Douze Coups de Midi*.

Elle passera neuf jours à la télévision avec de nombreuses soirées... Elle fera partie des Maitres.

Et récemment c'était « Duels en famille », avec une partie de sa famille, mari, sœur, nièce puisque cela se joue à quatre. Le tournage

des cinq émissions s'est déroulé en une seule journée pendant les vacances de Pâques. L'équipe représentait le Calvados contre une famille du Gard.

Contrairement à ce que l'on peut imaginer cela représente beaucoup de travail. Il faut réviser avant chaque émission, notamment en matière de culture générale, et les tournages sont très fatigants.

La 5000 ième des Douze Coups de midi verra s'affronter 100 maitres, elle fera l'objet de deux passages en prime time sur TF1 les 13 et 20 juillet à 20 heures. Laetitia Carbonnier sera présente.

Je pense qu'elle et sa famille ont « attrapé » le virus et qu'il y aura sans doute d'autres émissions auxquelles ils voudront participer. Nous les suivrons de près.

Bernard Broisin-Doutaz

Salon de Coiffure

de Glos



Moi c'est Julie, vous pouvez me retrouver dans mon cocon de coiffure au 14 rue de la Gare dans votre village à Glos. Je vous accueille dans une ambiance unique et apaisante. Je me distingue par l'utilisation de produits naturels et si possible locaux (colorations végétales, balayage à la poudre d'argile, divers soins à base d'argile, huiles...) afin que votre venue soit un rendez-vous bien être.

Quelques tarifs :

- Coupe homme 18 €
- Coupe femme très courte 22€
- Coupe femme 30 €
- Coupe relaxation 58 €
- Soin profond à partir de 45 €
- Coloration à partir de 58 €
- Balayage à partir 60 €

Au pré de ma Blonde

coiffeuse bio visagiste
colorations végétales

Julie Gagnet 06,88,63,48,89
14 rue de la gare 14100 Glos



Pour plus d'information :
www.aupredemablond.com
Pour prendre rendez-vous
06 88 63 48 89 ou rendez-vous sur :



Anciens combattants

Réfractaire et appelés de Glos - Beuvillers



Journée nationale du 8 Mai 1945
Commémoration relative au 79^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

Hommage à tous les morts pour la France

La cérémonie aux Monuments aux Morts a eu lieu à GLOS et à BEUVILLERS comme chaque année avec les anciens combattants des 2 communes et les élus.

UN PEU D'HISTOIRE !

(source : Vie publique)

Victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, le 8 mai 1945 marque une date importante.

Que s'est-il passé le 8 mai 1945 ?

Après la bataille de Berlin qui se termine le 2 mai 1945 par la victoire soviétique sur les troupes allemandes, le Troisième Reich s'effondre.

Dans un premier temps, c'est le 7 mai 1945 à Reims, où se trouvait le quartier général des forces alliées en Europe occidentale dirigé par le général américain Eisenhower, qu'est signée la **reddition de l'armée allemande**. Les combats doivent cesser **le 8 mai à 23h01**.

Les représentants du Haut Commandement allemand

signent un nouvel acte de capitulation à Berlin le 8 mai 1945 à 23h01 en présence des représentants de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS), des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France.

Est-ce la fin de la Seconde Guerre mondiale ?

Si cette date marque la **fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe**, la guerre se poursuit en Asie en particulier entre les États-Unis et le Japon.

Ce n'est qu'après les bombardements atomiques américains sur Hiroshima (6 août 1945), puis Nagasaki (9 août 1945) et l'attaque soviétique en Mandchourie, que l'empereur Hirohito annonce, le 15 août 1945, la **capitulation du Japon**.

Il s'ensuit la signature de la capitulation japonaise le 2 septembre 1945 en baie de Tokyo, à bord d'un navire de guerre américain. C'est donc cette dernière date qui marque la **fin véritable de la Seconde Guerre mondiale**.

Depuis quand le 8 mai est-il célébré en France ?

En France, la loi du 7 mai 1946 fixe la **date de commémoration de la Victoire au 8 mai de chaque année** si ce jour est un dimanche. Dans le cas contraire, cette

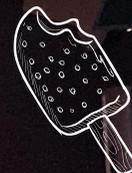


commémoration est prévue le premier dimanche qui suit cette date. Par la suite, la loi du 20 mars 1953 prévoit la célébration de cette journée le 8 mai qui devient alors un jour férié.

Dans le contexte de la réconciliation franco-allemande, un décret du 11 avril 1959 supprime ce jour férié même si une **commémoration du 8 mai 1945** est maintenue chaque deuxième dimanche du mois de mai. Un décret du 17 janvier 1968 prévoit de commémorer cette date anniversaire chaque 8 mai en fin de journée. De 1975 à 1981, cette journée de commémoration est **abandonnée au profit du 9 mai**, en souvenir du discours de Robert Schumann sur la construction européenne.

Par la loi du 2 octobre complétant certaines dispositions du code du travail, la commémoration du 8 mai est rétablie et **le 8 mai devient à nouveau un jour férié**.

Le mot de l'école



UNE ANNÉE RICHE EN NOUVEAUX PROJETS

L'année scolaire se termine sereinement à l'école. Cette année a été riche en projets avec la classe de neige des CM au mois de janvier, puis leur participation au projet départemental «DRAMA» (théâtre et chant en anglais). Pour finir, la classe a pu bénéficier d'une initiation au tir à l'arc via l'association ACPA de Glos.

Le partenariat entre l'école et la municipalité est toujours au beau fixe, les enfants ont donc participé à la plantation des nouveaux arbres de l'arboretum de la salle des fêtes au mois de mars dernier avec l'aide des cantonniers et de M. le Maire ! Les bottes ont été bien rentabilisées !

Toute l'école a pu s'initier aux arts du cirque du 10 au 14 Juin avec la venue de la compagnie «Tempo» qui a érigé son magnifique chapiteau sur le stade durant toute cette semaine. Ce projet était en préparation par l'équipe enseignante depuis 2 ans. Le spectacle des enfants a magnifiquement achevé cette belle semaine : parents, enfants et enseignants sont repartis avec des étoiles plein les yeux.

La traditionnelle Kermesse et le spectacle de la chorale des enfants signe la dernière ligne droite de cette année scolaire. Même si la météo est assez capricieuse, le spectacle et les traditionnels jeux ont pu se dérouler sereinement, c'est une chance.



Toute l'équipe remercie une nouvelle fois chaleureusement l'APE et tous les parents bénévoles qui ont aidé lors du montage / démontage du chapiteau, à la mise en place des jeux de la kermesse et à la tenue des stands. Sans cette générosité, rien ne serait possible. Mille mercis à vous.

Pour l'année 2024-2025, les effectifs de l'école restent stables avec 91 élèves inscrits et des classes un petit peu plus homogènes sur leurs nombres d'élèves répartis (entre 20 et 25 par classe). L'école devrait entrer également dans

un processus d'évaluation académique aboutissant à la rédaction d'un nouveau projet d'établissement l'an prochain, les modalités de cette dernière vous seront communiquées lors des conseils d'école.

L'équipe enseignante souhaite à toutes les familles et à tous les habitants un bel été et une belle fin d'année scolaire !

Nicolas MAUCARRE
Le Directeur

L'APE

RETOUR SUR LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE



Cette année l'APE a pu organiser de belles choses.



Nous avons organisé une vente de produits normands : miel, confitures, caramel, sablés ... de quoi se régaler ! Puis nous avons prolongé cette vente en tenant un stand sur le marché de Noël de Saint Martin de Mailloc.

Le Père Noël a fait un petit passage à l'école avant les vacances de Noël. Il en a profité pour apporter beaucoup de cadeaux à l'école : cabane, jeux de motricité et de société, ballons de basket, jeux pour la garderie... L'APE a aidé le Père Noël à financer ces beaux cadeaux et le goûter qui a suivi. Les enfants sont tous repartis avec un sachet de chocolats.



Une tombola des rois a été organisée au retour des vacances de Noël, de délicieuses galettes des rois de la boulangerie Aux plaisirs d'Antan de Glos ont été gagnées. L'APE tient à remercier Guillaume et Sébastien de la boulangerie pour leur soutien tout au long de l'année.

La soirée tartiflette a régalé les petits et les grands : des petits fours, une tartiflette et de bons desserts maison.

En janvier, la classe de CM1/CM2 est partie à Termignon-la-Vanoise en classe de ski : balades en raquettes, courses dans la neige, cani-rando, descentes en luge,



chasse au trésor, cours de ski ... de quoi revenir la tête remplie de beaux souvenirs.

L'incontournable vide grenier a été organisé, les réservations étaient complètes et le soleil au rendez-vous. Un grand merci aux bénévoles et à tous les exposants qui sont venus, on vous retrouve l'année prochaine !

En juin l'APE a financé la venue du cirque de la compagnie Tempo, qui a installé son chapiteau sur le stade. Pendant une semaine les enfants ont pu s'essayer aux arts du cirque : équilibre, trapèze, jongles...

Ils ont clôturé cette semaine par un magnifique spectacle le vendredi soir. Bravo à tous !

La traditionnelle Kermesse de l'école s'est déroulée le 16 juin. Un spectacle choral a été préparé par les élèves de la moyenne section au CM2. Le temps s'est maintenu et les loulous ont pu s'amuser après. Merci aux parents pour les bons gâteaux confectionnés.

Un énorme merci à nos sponsors : couverture du Pays d'Auge, Briqueterie Lagrive et Mary





Automobile Peugeot qui nous ont permis de vous proposer de beaux lots de tombola. Félicitations aux gagnants de celle-ci.

La vente des gâteaux a lieu tous les vendredis, à la sortie de l'école.

Nous espérons pouvoir encore réaliser de belles choses pour l'année prochaine.

Pour rappel, l'association est gérée par des parents bénévoles qui donnent de leur temps personnel pour la faire vivre. Plus

elle compte de membres, plus l'organisation et la réalisation des actions annuelles en sont facilitées. Chaque parent est bienvenu et peut nous rejoindre, même ponctuellement.

L'APE tient à remercier l'équipe enseignante avec qui nous travaillons pour organiser événements et sorties et l'équipe municipale qui nous soutient malgré les mesures et restrictions liés au plan Vigipirate.

Et surtout un grand MERCI à

vous, qui participez de près ou de loin à la réalisation de ces beaux moments. Ce sont ces petites participations misent bout à bout qui nous permettent de continuer à offrir aux enfants les plus beaux souvenirs possibles malgré l'explosion des coûts tarifaires.

Nous souhaitons de belles vacances à tous les enfants et leur famille, on vous retrouvera dès septembre pour de nouvelles actions !

L'équipe de l'APE

Sport après l'école



La mairie de Glos reconnaît l'importance de la pratique de l'EPS pour les enfants, c'est pourquoi elle organise des cours après l'école.

Ceux-ci sont dispensés cette année 2024 par Sandrine Halbout éducatrice sportive diplômée d'État depuis 30 ans et succède à Emmanuel Serres.

Les cours sont mixtes et répartis en 2 groupes :

- les mardis de 16H45 à 18H00 avec les CE2, CM1 et CM2 au nombre de 20 élèves dont 9 filles et 11 garçons
- les jeudis de 16H45 à 17H45 avec les CP et CE1 au nombre de 19 élèves dont 11 filles et 8 garçons

Aux beaux jours l'activité sportive se déroule au stade municipal de Glos, un endroit idéal avec le

City park et le terrain de football qui sont adaptés à l'entraînement, sinon les jours de pluie le cours a lieu à la salle de fête «Les Sorbiers».

L'objectif est d'acquérir de nouvelles compétences grâce à des apprentissages qui passent par des échauffements, des jeux collectifs, un travail de souplesse, de force et d'endurance, tout cela avec un enseignement de valeurs telles la persévérance, le respect, la discipline, la santé, la sécurité (pour soi et celle des autres) avec une prise de risque adaptée.

Cette année encore le nombre d'inscription montre la motivation de tous pour la pratique sportive et nous nous en réjouissons.

Pensez à vous inscrire dès la rentrée scolaire les places risquent d'être limitées.

Les Archers

du Cœur du Pays d'Auge



ILS ENCHAÎNENT
LES SUCCÈS

Elèves de l'école Charles Budelaire



Arthur d'Aigremont champion et Benjamin Ablin vice-champion en U18 distance nationale.



Baptiste Batard U15, champion du Calvados distance nationale.



Maxence Derrien U15 et Jade Horaist U18 champions en tir international avec leur coach Laurent Tavenne.

Nos archers enchaînent les succès lors de la saison écoulée.

La saison sportive s'achève, et c'est avec une grande fierté que nous célébrons les exploits de nos archers : 34 médailles d'or, d'argent et de bronze lors des concours dominicaux.

Parmi les moments forts, nous retenons le championnat départemental en salle où nos jeunes archers ont brillé par leur précision et leur maîtrise : un champion du Calvados, deux vice-champions ainsi que trois médailles de bronze. Le championnat départemental extérieur a vu nos archers triompher encore une fois : quatre champions de Calvados et un vice-champion.

Nos débutants (jeunes et adultes) de l'année n'ont pas démerité non plus lors de leur premier concours : une médaille d'or ainsi que deux médailles de bronze.

Au-delà des victoires individuelles,

c'est l'esprit d'équipe et la camaraderie qui caractérisent notre club de tir à l'arc. Les encouragements mutuels et l'entraide ont joué un rôle clé dans ces réussites. Chaque archer a contribué à créer une atmosphère positive et motivante, essentielle pour atteindre de tels résultats. Avec une saison aussi réussie, l'avenir s'annonce prometteur pour nos archers.

Les premières Olympiades des Archers du Cœur du Pays d'Auge : un tir réussi !

Le samedi 11 mai dernier, notre association de tir à l'arc a organisé ses toutes premières Olympiades. Et quelle journée mémorable ce fut ! Au programme : des épreuves de tir à l'arc aussi variées que divertissantes, éclats de rire et une convivialité à toute épreuve.

Nos Olympiades ont réuni des archers enthousiastes, prêts à en découdre avec les différentes

disciplines de tir à l'arc proposées. Les participants, petits et grands, débutants et confirmés, ont pu s'essayer à diverses épreuves, chacune offrant son lot de défis et de surprises.

Au programme, une palette d'activités pour satisfaire tous les goûts et toutes les compétences : tir ludique, tir sur cible anglaise, tir 3D, tir nature et tir parcours ! Les flèches ont fusé, certaines atteignant leur but avec une précision chirurgicale, d'autres préférant se faire une petite promenade champêtre avant de toucher terre.

Vu le succès retentissant de cette première édition, nous sommes déjà en train de préparer les Olympiades de l'année prochaine !

L'ACPA obtient son agrément auprès de l'Education Nationale !

Nous sommes ravis de vous annoncer que notre association a officiellement obtenu son agrément ! Cette reconnaissance



Tir nature lors les Olympiades



Olympiades podium

marque une étape importante dans notre développement et ouvre de nouvelles perspectives pour notre club. L'obtention de cet agrément est une véritable consécration pour notre association. Elle atteste de notre sérieux, de notre engagement et de la qualité de nos activités.

Si vous aussi vous voulez pratiquer une discipline sportive propice à un épanouissement personnel, individuellement ou en famille, n'hésitez pas à nous contacter via notre mail : acpa.paysdauge@gmail.com

Dans ce cadre, les élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école Charles Baudelaire ont pu expérimenter le tir à l'arc durant cinq demi-journées au mois de juin.

L'ACPA tient à exprimer sa profonde gratitude à la municipalité de

Glos et en particulier à Mrs Broisin Doutaz et Bove, pour leur soutien indéfectible. Grâce à leur engagement, notre association a pu réaliser de nombreux projets et offrir à nos membres des conditions optimales pour la pratique de leurs activités sportives.

Karaté do Courtonne Glos

BELLE SAISON

POUR LE CLUB DE KARATÉ



Le club de karaté termine bien la saison.

Nous avons participé à la coupe du Monde Kofukan au Portugal au mois d'avril, nous sommes rentrés avec 3 médailles

Nous avons également une ceinture noire en préparation.

Une compétitrice va intégrer à la rentrée prochaine l'école d'arbitrage départementale

Nos cours pour l'année ne changent pas, toujours le mardi de 18h à 19h30 à la salle Les Sorbiers de GLOS.

KARATE DO Courtonne Glos
 PITHON Véronique - secrétaire
Site internet :
courtonnegloskarate.fr
Tél : 06 35 43 35 31

L'Union

Union Glos

Depuis 1938

80^e
ANNIVERSAIRE
**D-DAY & BATAILLE
DE NORMANDIE**

UN PEU DE NOSTALGIE ...

Il y a bien longtemps, dans notre petit village de Glos, niché au creux des collines verdoyantes du Pays d'Auge, une poignée de citoyens se réunirent pour discuter de l'avenir de leur communauté avec l'implication de curé mais aussi de la jeunesse agricole catholique. Fin 1938, veille de la seconde guerre mondiale les temps sont compliqués, la pauvreté, la peur font partis du quotidien de chacun. Mais la jeunesse est bien présente et souhaite vivre, se réunir, s'épanouir...

Et c'est ainsi que 7 jeunes hommes mirent la main à la pâte pour bâtir la salle des fêtes. Afin de légitimer leur existence ils firent les choses correctement en créant une association sous le nom de l'Union. Un nom loin d'être choisi au hasard. L'union c'est, d'après le dictionnaire, l'association de plusieurs personnes de manière à ne former qu'un tout.

Les réunions se transformèrent en rassemblements publics, où l'on discutait des projets les plus fous, des espoirs les plus fous en s'amusant. Petit à petit,

l'Union Glos devint le cœur battant de la commune, un symbole d'unité et de solidarité. Malgré qu'à une époque son plancher était penché afin d'empêcher les manifestations dansantes.

Aujourd'hui, l'association Union Glos perdure, malgré un essoufflement, un manque de nouveaux bénévoles. Les membres actuels essaient de perpétuer l'héritage de ses fondateurs. Son histoire résonne comme une légende, rappelant à chacun que, même dans les moments les plus sombres, l'union fait la force.

Ce petit mot nous tenait à cœur parce qu'il ne faut pas oublier comment est née cette association ...

Pour ce milieu d'année pas de grandes annonces nous sommes au repos pour 2024

**Le mot de votre
comité des fêtes**

PETIT RAPPEL : les poubelles de la salle des fêtes ne sont pas des poubelles pour tous, nous devons parfois faire des tours à la déchetterie ou remettre dans des sacs, faire le tri ...



LOCATION DE LA SALLE

280 € week-end - 140 € la journée - 1 € le couvert / personne

Personne à contacter Mme Gatinet - **02 31 62 63 88**

Cercle des Jeunes d'Autrefois



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU JEUDI 18 JANVIER 2024



La séance s'est ouverte vers 15 h par le Président Philippe HEMET qui indique que le quorum des adhérents est atteint puisque nous avons 40 émargements sur un total de 75 adhérents et donc nous pouvons poursuivre cette Assemblée Générale.

Je vous remercie d'être venus à cette Assemblée Générale et je remercie également Mr le Maire et Huguette Houssaye de leur présence. A l'occasion de cette nouvelle année, l'ensemble du Conseil d'Administration se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2024 à vous et vos proches et surtout une bonne santé.

J'ai une pensée pour les personnes qui nous ont quittées en 2023 à savoir Mr Roger Delannoy, Mme Jeanine Anfry, Mr Yvon Noiron, Mr Gilbert Cassé et Mr Fabert.

Je vous indique que le nombre d'adhérents est en augmentation puisque nous sommes 75 adhérents fin 2023 contre 64 adhérents en début d'année 2023.

Dans ces 75 adhérents, il y a 45 personnes hors de la commune de Glos.

Cette Assemblée Générale sera suivie par la Galette des Rois.

Compte-rendu de nos activités 2023 :

- Jeudi 19 janvier : Assemblée

Générale de l'Association à 14h 30 à la salle des Sorbiers

- Jeudi 23 février : journée Proconfort à la salle de l'Union avec 36 participants

- Dimanche 26 mars : repas annuel de l'Association suivi d'une tombola avec 52 personnes

- Jeudi 8 juin : journée de la forme qui s'est déroulée à Glos avec 61 personnes dont 17 de Marolles

- Jeudi 14 septembre : voyage annuel en présence de 49 personnes avec pour destination « La croisière en Vallée de Seine à Poses » Au retour de ce voyage, un repas buffet froid nous attendait à la salle de l'Union.

- Dimanche 15 octobre : repas d'automne à la salle des Sorbiers avec 55 convives autour d'un bon bœuf bourguignon suivi par un loto.

- Mardi 05 décembre : l'Association s'est retrouvée à la salle de l'Union avec 44 personnes pour un repas de Noël festif en musique suivi d'une tombola et d'un goûter avec bûche de Noël.

Je ne voudrais pas terminer ce compte rendu sans remercier Mr Le Maire et la municipalité pour la subvention de 500 euros



Journée 30 mai

accordée au « Cercle des Jeunes d'Autrefois » en 2023.

Je voudrais également remercier Sandrine et Laurent, nos 2 secrétaires de mairie, pour leur aide tout au long de l'année 2023.

Avant de passer au vote de ce compte rendu d'activités 2023, je voudrais savoir s'il y a des questions ou des remarques à formuler.

Je passe donc au vote. Le bilan des activités 2023 est adopté à l'unanimité des votants.

Je passe maintenant aux propositions d'activités pour 2024 :

- **Mardi 13 février** : journée Proconfort avec un accueil à 9 h à la salle de l'Union avec un repas gratuit suivi d'un loto

- **Dimanche 10 mars** : Repas annuel de l'association à 12h 30 à la salle de l'Union suivi d'une tombola

- **Jeudi 13 juin** : journée de la forme à Marolles. Rendez-vous à 9h 30 à la salle de Marolles

- **Jeudi 20 juin** : Repas pique-nique à la salle de l'Union de Glos à 12h30

- **Du Dimanche 01 au samedi 07 septembre**: Voyage en Bretagne à Erdevan dans le Morbihan. Prix : 1160 euros, paiement en 4 fois.

- **Jeudi 19 septembre** : voyage à Honfleur et plateau de Grâce

- **Dimanche 13 octobre** : repas d'automne de l'Association à la salle des Sorbiers à 12h 30 suivi d'un loto

- **Jeudi 31 octobre** : Voyage « La

Guinguette des écluses à Poses ». Prix 39 euros

- **En Novembre**: Cabaret Spectacle dont la date reste à définir.

Ces futurs événements seront indiqués dans la Gazette Municipale et rappelés par voie de presse et par affichage sur les panneaux municipaux.

Il est rappelé que les inscriptions aux différentes manifestations doivent être accompagnées du paiement en sachant que l'encaissement du chèque ne se fait qu'après la manifestation.

Je passe maintenant la parole à Françoise Simon pour vous présenter le compte rendu financier 2023 et le budget prévisionnel 2024

Présentation du compte rendu financier 2023 et du budget prévisionnel 2024 :

Ce compte rendu financier fait apparaître un solde créditeur de 2374,73 € et sur le livret épargne 1357,14 €. Avant de passer au vote, je vous demande s'il y a des questions ou des remarques

Je soumetts à votre vote ce compte rendu financier 2023, il est adopté à l'unanimité.

En fonction de ces résultats, la cotisation annuelle passe à 17 euros grâce à l'activité bénévole des membres de l'Association. A titre d'information, le budget prévisionnel pour 2024 s'établit à 5290 €

Je donne la parole à Monsieur Le Maire qui nous souhaite à tous une bonne année 2024. Comme il a indiqué lors de ces vœux, il y

a 8 associations sur la commune et il remercie chaleureusement les bénévoles de notre association qui s'engagent afin de la faire fonctionner.

Conseil d'Administration et bureau :

Pour rappel, les membres du CA sont élus pour 4 ans.

Je vous informe de la démission du Conseil d'Administration de Jean Pierre RIBAUT le 15 octobre 2023 à ma demande pour des raisons précises que je n'exposerais pas à cette assemblée générale mais le Conseil d'Administration en connaît les raisons.

Gilberte CUDORGE a proposé sa candidature au poste de trésorière; elle a été adoptée à l'unanimité. Renouvellement du mandat de Ghislaine Haubert pour 4 ans à l'unanimité des votants de l'Assemblée Générale.

En conséquence pour assurer la poursuite des activités auprès des anciens de la commune, je fais appel à candidature.

Mr Louis MARIETTE se porte candidat, élection de celui-ci à l'unanimité.

La composition du Conseil d'Administration de l'association est la suivante :

Mmes : Ghislaine HAUBERT, Colette LEON, Françoise SIMON, Gilberte CUDORGE, Louis MARIETTE et Philippe HEMET.

Je tiens à remercier les membres du Conseil d'Administration pour leur implication dans l'association en tant que bénévoles.



Journée de la forme 13 juin



Repas du 10 mars

À l'issue de cette AG, les membres du Conseil d'Administration se réuniront pour désigner les membres au sein du bureau.

Je vous souhaite une bonne fin d'après midi autour de la Galette des Rois.

Composition du bureau pour 2024 :

Président : Philippe HEMET
 Vice Présidente : Françoise SIMON
 Trésorière : Gilberte CUDORGE
 Secrétaire : poste vacant assuré par le Président
 Membres : Ghislaine HAUBERT, Colette LEON, Louis MARIETTE

REPAS DU DIMANCHE 10 MARS :

L'association a organisé son repas annuel à la salle de l'Union de Glos en présence de 40 personnes autour d'un gigot d'agneau et son gratin dauphinois. Le repas s'est poursuivi par une tombola qui a permis à l'ensemble des participants de gagner un lot.

JOURNÉE BELANIA DU JEUDI 30 MAI :

Cette journée s'est déroulée à la salle de l'Union en présence de 23 personnes avec un accueil à 9h 30 par la société Bélania autour d'un café et viennoiseries. Ensuite une présentation de 2h a été faite par la société autour de dispositifs

médicaux sans obligation d'achat. Cette présentation s'est poursuivie par un apéritif Catalan et son repas. Le repas s'est poursuivi par un super loto de 12 parties.

JOURNÉE DE LA FORME À MAROLLES LE JEUDI 13 JUIN :

La journée de la forme a eu lieu à Marolles cette année avec un accueil à 9h 30 autour d'un café. Vers 10 h une marche de 6 kms s'est organisée avec 15 personnes tandis que les autres restaient à la salle autour de jeux de carte et de société. Vers 12h 30 a eu lieu le repas suivi d'une tombola. Cette journée s'est passée en présence de 40 personnes dont 17 de Glos.

Le Président, Philippe HEMET



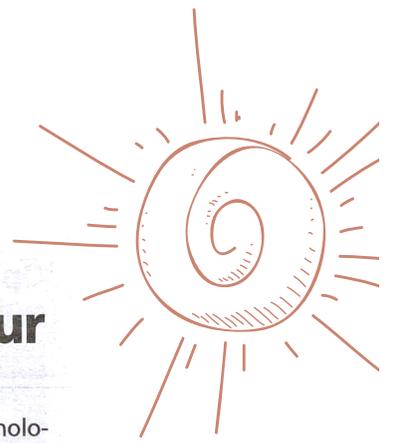
Contact :
 Philippe Hémet
 02 31 63 15 80



RAPPEL DES PROCHAINES MANIFESTATIONS A VENIR :

JEUDI 19 SEPTEMBRE 2024 :
 voyage à Honfleur et Plateau de Grâce

DIMANCHE 15 OCTOBRE 2024 :
 repas d'automne à la salle des sorbiers



GLOS

De nouvelles opportunités de croissance pour Knorr-Bremse, qui investit massivement

Spécialisé dans les systèmes de freinage pour les poids lourds, Knorr-Bremse à Glos développe des technologies pour les véhicules électriques et investit 18 millions d'euros pour répondre à ces nouvelles opportunités.

Le site Knorr-Bremse de Glos attaque un virage très important de son histoire. Pour cela, l'entreprise prévoit près de 18 millions d'euros d'investissements, « ce qui est considérable pour nous », souligne Stéphane Devulder, le président.

Mercredi, il a reçu la visite de Stéphane Bredin, préfet du Calvados, et du préfet de région Jean-Benoit Albertini, dans le cadre du plan « France 2030 » (voir encadré). L'usine, spécialisée dans les systèmes de freinage pour les poids lourds, travaille sur la conception et l'industrialisation de nouvelles gammes de compresseurs destinés aux bus et aux camions électriques ou roulant à l'hydrogène. Situé dans le moteur du véhicule, le compresseur génère l'air dans le système de freinage.



Stéphane Devulder est le président de Knorr-Bremse Lisieux.

« Comment réduire les émissions de CO2 ? »

« Les enjeux mondiaux de la décarbonation à l'horizon 2030 ont enclenché une bascule claire des gammes

de compresseurs conventionnels vers les compresseurs électriques », explique Stéphane Devulder. Jean-Baptiste Marescot, responsable

R&D (recherche et développement), expose : « Pour les poids lourds, les objectifs fixés par l'Europe sont une réduction des émissions de CO2 de 15 % en 2025 par rapport à 2019, et de 30 % en 2030. Il y a même actuellement des discussions pour aller encore plus loin, jusqu'à 45 %. Comment fait-on pour réduire les émissions de CO2 des poids lourds ? Tous les grands constructeurs investissent massivement dans l'électrique. D'ici 2030, leur objectif est que 50 % de leur production soit électrique. »

Knorr-Bremse, qui travaille avec tous les fabricants de camions, se doit de suivre cette évolution, et donc d'adapter ses compresseurs. Ils doivent notamment être silencieux : « Aujourd'hui, sur un poids

lourd équipé d'un moteur thermique, le bruit du compresseur est masqué par le moteur. » Ce n'est plus le cas sur les véhicules électriques. « Nous apprenons et développons différentes générations de produits en fonction des retours et besoins des clients », raconte Jean-Baptiste Marescot. Les résultats obtenus par Knorr-Bremse sont concluants : sur les camions électriques, « les émissions de carbone liées au fonctionnement du compresseur sont divisées par quatre », souligne le responsable R&D.

« Un gros potentiel pour nous »

Si « cette transition ne va pas sans risque » avec l'arrivée possible de « nouveaux entrants » sur le mar-

ché, elle représente aussi une formidable opportunité pour Knorr-Bremse : « Il y a un gros potentiel pour nous, parce que le prix de vente (de ces compresseurs) est 5 à 10 fois plus élevé », note Jean-Baptiste Marescot. « Nous nous attendons à une croissance dans les années qui viennent », confirme Stéphane Devulder.

Mais pour ça, il faut investir massivement : l'entreprise met un peu plus de 17,6 millions d'euros sur la table. Knorr-Bremse investit dans « la matière grise », la R&D, pour concevoir des compresseurs à la pointe de la technologie. Et il faut les produire : pour ça, l'usine installe « deux lignes de production de haute performance ». Elle va aussi ajouter une extension d'environ 3 500 m² à son bâtiment actuel, afin de pouvoir rapatrier ses stocks logistiques « aujourd'hui disséminés sur plusieurs plateformes » sur le site de Lisieux.

5 fois plus en 2025

L'objectif annoncé par Stéphane Devulder : que les lignes de production dernier cri et l'extension soient prêtes pour l'été 2025. En 2023, l'usine a produit 490 000 compresseurs, dont 10 000 pour les véhicules électriques. « Les volumes annuels des e-compresseurs attendus pour le site de Lisieux en 2027 sont proches de 50 000. »

Ces nouveaux projets doivent permettre au site de Glos de « pérenniser et dynamiser l'emploi local par des recrutements et de la formation ».

● Paul LESIGNE

Une aide de l'État

En fin d'année 2023, Knorr-Bremse a été lauréat de l'appel à projets « Véhicule routier du futur » dans le cadre du plan « France 2030 ». « Avec 54 milliards d'euros, ce plan doit permettre de rattraper le retard industriel français, d'investir massivement dans les technologies innovantes ou encore de soutenir la transition écologique », indique le ministère de l'Économie.

L'usine Knorr-Bremse de Glos est accompagnée par l'État à hauteur de 1,8 million d'euros. « C'est très important pour nous, remercie Stéphane Devulder. Au niveau du groupe, nous sommes en permanence en concurrence avec d'autres sites, notamment dans les pays de l'Est. Il est clair que sans la subvention, nous ne pourrions pas investir tous ces montants. Cela a été un événement déclencheur pour le siège. »

2023, « une année record » pour l'entreprise

« Sans le savoir, près d'un milliard de personnes utilisent tous les jours des transports équipés de systèmes de freinage Knorr-Bremse », annonce fièrement Stéphane Devulder, président du site Knorr-Bremse de Glos.

Le groupe allemand, dont le siège est situé à Munich, fabrique des systèmes de freins pour véhicules sur rails et utilitaires. Knorr-Bremse affichait un chiffre d'affaires de 7,1 milliards d'euros en 2022.

A Glos, l'usine installée sur la zone de l'Espérance a célébré ses 30 ans, en juin 2023. Le site, spécialisé dans les systèmes de freinage pour les véhicules

routiers lourds (camions, bus, remorques...) « est une pierre angulaire de notre activité », saluait Nadia Thiele, veuve de Heinz Hermann Thiele, ancien président du groupe, décédé en 2021.

« Un site unique »

Avec des chiffres parlants : « Nous avons fait une très bonne année en 2022 avec 218 millions de chiffre d'affaires », souligne Stéphane Devulder. En 2023, même si les chiffres ne sont pas publiés, nous aurons une année record à plus de 250 millions d'euros de chiffre d'affaires. »

Une croissance qui s'accompagne de recrutements : 105 embauches entre 2020 et 2023, dont 64 CDI en 2023. Pour l'instant, Knorr-Bremse est épargnée par les difficultés de recrutement que rencontrent tous les secteurs : « Lorsque les candidats voient le site, la dynamique de l'entreprise, la croissance et l'innovation, nous arrivons encore à être attractifs. » L'entreprise réunit autour de 550 employés, dont près de 100 intérimaires et 50 apprentis. « Nous recrutons régulièrement tous les profils possibles : opératrices/opérateurs, acheteurs, ingénieurs, techniciens, profils

administratifs, qualitatifs, etc. », indiquait le président en juin.

Knorr-Bremse investit beaucoup dans la R&D, pour rester compétitif et s'adapter aux grandes évolutions, comme l'électrique : « La R&D se trouve sur le site. Aujourd'hui, dans le monde de l'automobile, c'est très rare d'avoir des sites qui ont la conception, la réalisation, l'assemblage et la commercialisation de leurs produits. C'est ce qui rend le site Knorr-Bremse de Lisieux assez unique. »

● P.L.



Le site est installé à Glos depuis 1993.



Knorr-Bremse met le paquet à Glos et investit près de 18 millions d'euros

L'entreprise Knorr-Bremse à Glos (Calvados) développe des technologies pour les véhicules électriques et investit 18 millions d'euros pour répondre à ces nouvelles opportunités.



Stéphane Delvulder est le président de Knorr-Bremse Lisieux. ©Le Pays d'Auge

Par [Paul Lesigne](#)

Publié le 21 janv. 2024 à 19h30



La commune avance sur la transition énergétique

Glos — Bernard Broisin-Doutaz, le maire, est « ambitieux » pour mener à bien la transition énergétique de sa commune en 2024. Il en a fait le point essentiel de ses vœux à la population, samedi.

En présence du sous-préfet de Lisieux, Guy Fitzer, du député Christophe Blanchet et d'Angélique Périni, vice-présidente du conseil départemental, des maires et personnalités du canton, le maire de la commune a présenté la feuille de route de son village pour l'année 2024 lors de la cérémonie des vœux, samedi. Il est passé brièvement sur les réalisations de 2023 même si sa commune a investi 300 000 € pour la voirie et l'entretien du patrimoine notamment, pour se tourner vers l'avenir : « Nous avons un grand nombre de projets dans nos cartons avec un, très ambitieux : la transition énergétique. »

100 candélabres renouvelés

Bernard Broisin-Doutaz a annoncé le renouvellement de 100 candélabres à la fin de cette année : « Nous en aurons encore pour deux ans pour venir à bout du parc installé. Le plus important sera notre école pour laquelle nous aurons encore 89 enfants à la rentrée. Nous avons postulé au programme gouvernemental de rénovation des écoles. 23 communes sont retenues mais seules quelques-unes bénéficieront des aides en 2024. Nous serons fixés à la mi-février. Cela concernera la pose de panneaux photovoltaïques, l'installation de trois pompes à chaleur et la réalisation de faux plafonds. Nous avons tous les devis et notre intention est de réaliser le maximum de ces travaux même si nous ne faisons pas partie de la short list. »

Les investissements de Glos en 2024 seront du même ordre qu'en 2023, soit 300 000 €. Il a évoqué le



Bernard Broisin-Doutaz a l'ambition d'être à la tête d'une commune vertueuse en matière d'écologie.

PHOTO : OUEST-FRANCE

projet de parc photovoltaïque, route du Sap. « La superficie retenue est de 4,77 hectares au lieu des 8. Ce parc permettrait d'alimenter l'équivalent de 1 200 foyers. » Le maire attend le retour de l'enquête publique et regrette qu'un tel projet mette cinq ans à aboutir. Avec des travaux en 2024, le parc ouvrirait au printemps 2025.

Il a aussi parlé de la zone des hauts de Glos : « Il reste cinq à six hectares disponibles qui devraient être pris

d'ici la fin de l'année. Nous avons 1 750 emplois à Glos et cela devrait encore augmenter. » Et de citer l'exemplarité de l'entreprise Knorr-Bremse qui a « bluffé les préfets de région du Calvados » lors de la récente visite du site dans le cadre du projet France 2023 qui a permis à cette société de bénéficier d'une aide importante dans le cadre de sa décarbonation. Enfin, parmi les projets les plus importants, Bernard Broisin-Doutaz a parlé la voie verte

Lisieux-Orbec, avec les travaux sur le tronçon de la commune, qui démarrent prochainement pour être achevés au début de l'été. L'élu s'est félicité d'avoir obtenu une 3^e fleur pour son village. Pour ces projets, les représentants du Département et de l'État, saluant le rayonnement de Glos en matière économique et l'engagement bénévole de ses élus, ont assuré le maire de Glos de leur soutien, notamment financier.

Ouest-France - 16/01/2024

La Scam investit 20 millions d'euros pour son projet

Glos — La Société coopérative d'agencement de magasins (Scam), fabrique des décors et du mobilier pour des grands magasins. Son nouveau centre d'activités est en construction aux Hauts-de-Glos.

L'entreprise

C'est un chantier, gigantesque, qui ne passe pas inaperçu depuis novembre 2023 dans la zone des Hauts-de-Glos, près de Lisieux. La Scam (Société coopérative d'agencement de magasins) spécialisée dans l'agencement, la fabrication de décors et de mobiliers de boutiques depuis 40 ans, a acquis un terrain de 6 hectares pour y faire construire son nouveau siège (sur 1,8 ha).

Implantée depuis 1977 à Saint-Désir, cette Scop (Société coopérative et participative) a été créée à l'origine par sept vendeurs d'emploi, issus d'une entreprise en cessation d'activité. Aujourd'hui, elle est la propriété de 26 sociétaires, dont certains sont les descendants des fondateurs.

Depuis ses débuts, l'activité centrée sur la création de décors et de mobiliers (caisses, gondoles, banque d'accueil...) tourne pour le compte de clients possédant des surfaces de vente de 2 000 à 3 000 m², tels que Conforama ou encore But. La société affichait l'an dernier un chiffre d'affaires de 9 millions d'euros.

Outil flambant neuf

La création d'une nouvelle structure à Glos était une nécessité. Les bâtiments de Saint-Désir, âgés de près d'un siècle, sont vieillissants, et de nouvelles normes sont imposées par la Dreal (Direction régionale de l'équipement, de l'aménagement et du logement). « Aujourd'hui, on ne peut plus s'agrandir, argue aussi Eric Pineira, PDG de la Scam. Nous sommes bloqués au bout par la ligne de chemin de fer, les ruisseaux, les habitations tout autour, et en 2019, nous avons eu 30 centimètres d'eau dans l'atelier. »

Sans compter que les sociétaires veulent offrir « aux nouvelles générations un outil de travail neuf, à l'image de ce qui nous avait été donné par les anciens ». Pour son nouveau siège (qui se veut aussi plus ver-



Depuis une dizaine d'années, Eric Pineira est le PDG de la Scam, Scop (Société coopérative et participative) spécialisée dans l'agencement de magasins.

PHOTO : OUEST-FRANCE

teux), la Scop a investi la coquette somme de 20 millions d'euros : « On devrait y déménager à l'été 2024, mais le plus long reste de mettre les machines en route. Nous attendons aussi la livraison de notre outil de production. Au plus tard, le 1^{er} janvier 2025, tout sera opérationnel. »

« On nous parle de baisse de prix ou de régulation »

Une success story à la française ? Pour son PDG, tout n'est pas si rose. « Notre politique n'est pas de délocaliser mais de produire en France », insiste-t-il, en montrant l'atelier de production en pleine effervescence. Après l'épidémie du Covid, l'activité est repartie, « mais commercialement en ce moment, c'est dur ».

Avec des clients qui « nous demandent de revoir nos prix. On ne parle plus d'inflation, mais de baisse de prix ou de régulation », sur fond de nouvelles habitudes des consommateurs sur internet.



En 2023, la Scam a enregistré un chiffre d'affaires de 9 millions d'euros (contre 6 millions durant les années liées à l'épidémie de Covid-19).

PHOTO : OUEST-FRANCE

Eric Pineira pointe aussi du doigt la concurrence étrangère, voire européenne : « Nos concurrents partent en Roumanie ou en Slovaquie, et on ne peut pas rivaliser avec eux, notamment sur le coût du travail. » La

Scam, l'un des plus gros agenciers français, peut toutefois « tirer son épingle du jeu grâce à la fidélité et au partenariat avec les clients ».

Manon LETERQ.

Un site « deux fois plus large que l'actuel »



Réunion de chantier en présence de Frédéric Durand, responsable du bureau d'études de la Scam (premier à gauche).

PHOTO : OUEST-FRANCE

20 millions d'euros. C'est donc l'investissement de la Scam (Société coopérative d'agencement de magasins), pour financer la construction de son nouveau bâtiment dans la zone d'activités des Hauts-de-Glos, à cinq minutes de Lisieux. La société, l'un des plus gros agenciers français qui fabrique et commercialise des décors et mobiliers pour plusieurs surfaces de vente (But, Conforama, Fnac, Darty...), a vu les choses en grand.

Pose de piliers : une étape symbolique

Depuis novembre, les engins de chantier s'activent sur le terrain. Les parties terrassement et assainissement ont d'ores et déjà été effectuées. Mais les ouvriers ont dû composer avec la pluie abondante des derniers mois, qui ont rendu le sol particulièrement boueux et impraticable, pouvant occasionner un retard de quelques jours à la livraison.

Reste qu'une étape symbolique a été franchie, lundi 5 février, avec l'implantation des premiers piliers en béton, afin d'éduquer les murs coupe-feu. Leur hauteur laisse déjà entrevoir la taille du nouveau bâtiment, qui s'étendra sur 1,8 hectare (sur un total de 6).

« Le site sera deux fois plus large que l'actuel à Saint-Désir, mais il sera un peu moins long, détaille Frédéric Durand, responsable du bureau d'études de la Scam. Nous aurons plusieurs zones, dont celle dédiée aux machines, la plus importante. Il y aura des machines à commande numérique avec des aides à la personne et des systèmes automatisés, qui prennent un peu plus de place. » Les bureaux d'études et administratifs seront également intégrés au site. Quant à celui de Saint-Désir, une partie pourrait être vendue à un investisseur.

Manon LETERQ.

Aide

La Région et le Département ont accordé un prêt à taux 0, à hauteur respectivement de 1 million et 375 000 € pour le projet à Glos. Mais le PDG regrette de n'avoir reçu aucune aide directe de l'État ou de l'Union européenne : « On veut conserver l'emploi en France et travailler à armes égales avec nos concurrents, qui s'installent pourtant hors du pays. »

Ouest-France - 06/02/2024



Les élèves de l'école plantent des arbres



Les élèves de l'école ont planté des arbres jeudi.

GLOS

La commune de Glos aménage un arboretum sur le terrain situé au-dessus de la salle polyvalente Les Sorbiers. Une parcelle d'un peu plus d'un hectare qui devait accueillir quatre maisons avant d'être déclarée inconstructible, après études. Depuis deux ans, 30 à 35 arbres sont plantés chaque année à cet endroit. Le maire, Bernard Broisin-Doutaz, a proposé à l'école du village d'apporter sa pierre à l'édifice. Jeudi, 65 élèves, du CP au CM2, ont pris des pelles et des râteaux

pour planter des arbres dans le futur arboretum. Le maire, mais aussi Benjamin Dumont et Alain Soler, employés communaux, les accompagnaient. « Nous leur expliquons comment et pourquoi on plante des arbres. Les enfants reviendront au printemps pour constater l'évolution de leurs plantations » indique Bernard Broisin-Doutaz. Le terrain sert aujourd'hui de « parcours nature » pour les amateurs de tir à l'arc.

● J.L.



Les employés communaux ont aidé les enfants.

Pays d'Auge - 20/02/2024

L'école et la voirie en points forts du budget 2024

Glos — Avec plus de 700 000 € d'investissement, la commune a prévu lors du vote de son budget 2024, vendredi, de privilégier la voirie et son école. D'autres projets seront aussi financés.

Pour l'exercice 2024, la municipalité de Glos a choisi de privilégier les travaux, notamment en matière d'énergie, des bâtiments communaux et plus particulièrement de l'école avec également une enveloppe pour la voirie communale.

Lors du vote du budget 2024, vendredi dernier, Bernard Broisin-Doutaz et ses conseillers ont validé le compte financier unique qui laisse apparaître un excédent en fonctionnement de 485 941,08 €. « Nos recettes fiscales ont augmenté de 100 000 €, précise le maire, avec un total de 589 000 €. Nous avons plus de charges de personnel, avec des avancements de grade et des emplois jeunes l'été. »

« Projet phare »

En investissement, le déficit se monte à 201 003,33 € ce qui laisse à la commune une somme de 284 937,75 € à reporter sur le budget 2024. Le conseil a voté un budget d'investissement de 717 000 €. « C'est important, avec notre école comme projet phare, explique Bernard Broisin-Doutaz puisque nous avons prévu 210 000 € TTC pour l'isolation, trois pompes à chaleur et des panneaux photovoltaïques. »

Le conseil n'a pas augmenté les taxes. La taxe d'habitation est de



Plus de 200 000 € seront investis dans l'école en 2024.

PHOTO : OUEST-FRANCE

7,40 %, le foncier bâti de 41,08 % et le foncier non bâti de 37,13 %. La voirie sera l'un des gros morceaux du budget, avec une somme de 290 000 € qui sera allouée. Le stade, pour 26 000 € et la dotation de nouveaux lampadaires pour 23 000 € seront les autres priorités de la commune cette année. Les deux budgets, avec un prévisionnel de 1 485 000 € pour le fonctionnement, ont été votés à l'unanimité.

Le maire a fait également le point sur les projets de l'agglomération Lisieux-Nor-

mandie qui la concerne, avec le projet de parc photovoltaïque. « L'enquête publique est close depuis le 8 mars. Le projet pourrait voir le jour à la rentrée. Quant au projet de vélo route, c'est en bonne voie avec déjà deux ponts construits. Nous allons lancer un audit pour être éligible au fond vert », précise l' élu, qui souhaite également transformer un espace agricole à l'angle des chemins des moulins et de la blanchisserie, en centre bourg, en zone constructible pour installer une trentaine de loge-

ments. « Nous avons rendez-vous avec la chambre d'agriculture et la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) pour défendre ce projet. Avec notre situation économique, presque deux fois plus de salariés que d'habitants, une situation centrale, l'accès à la vélo route, nous avons des arguments, mais ce n'est pas gagné du tout », rappelant qu'il est très difficile aujourd'hui de supprimer des zones agricoles.

Ouest-France - 18/03/2024

Bientôt, on pourra aller de Lisieux à Glos à vélo ou à pied, et en toute sécurité

La communauté d'agglomération aménage une voie cyclable et piétonne entre la gare de Lisieux et Glôs. Les travaux sont en cours et devraient se terminer après l'été.



La première partie, le long de la gare, avait été aménagée en 2015 par la ville de Lisieux, puis prolongée par l'agglomération en 2020.

Le chantier, important, n'est visible que depuis la rocade. La communauté d'agglomération Lisieux-Normandie aménage une voie douce, entre Lisieux et Glos. Après l'été, cyclistes et piétons pourront emprunter ce chemin de 5,5 km qui longe la gare, traverse l'Orbiquet via une passerelle posée la semaine dernière et passe par le parc communal de Beuvillers avant de rejoindre Glos. Et ce, en toute sécurité. Ils ne cohabiteront avec les voitures que sur une petite portion de route, de 50 à 100 mètres, au niveau du pont qui enjambe la ligne SNCF Paris-Cherbourg.

Une première partie, appelée promenade Mogliano-Veneto, du nom de la commune italienne jumelée avec Lisieux, avait été créée en 2015 par l'ancienne municipalité. Elle démarre à côté du parking Effia, près de la gare. L'agglomération, compétente en matière de mobilité, l'a prolongée en 2020 jusqu'à l'ancienne usine Plysol, le long de l'Orbi-

quet. Elle permet notamment d'accéder à l'usine Nestlé, à Beuvillers. « L'entreprise souhaitait que ses employés puissent rejoindre la gare rapidement grâce à ce chemin, tout en faisant de l'activité physique. Elle avait financé une partie de l'investissement » précise Johnny Briard, chargé du suivi du plan vélo, baptisé Plan Vel'Auge, par l'agglomération.

« Le parcours est magnifique »

C'est donc la tranche numéro 2 que réalise actuellement la collectivité. Les travaux avancent dans les temps. Sauf aléas, les premiers usagers sont attendus pour « septembre ou octobre », selon l' élu lexovien. « Le parcours est magnifique, on est entouré d'arbres. Les gens pourront faire leur footing, se rendre sur un lieu de travail à vélo ou tout simplement s'y promener en famille. Cette piste cyclable



Johnny Briard, en charge du projet pour l'agglomération Lisieux-Normandie, devant la passerelle posée la semaine dernière.

vient compléter les 10 km du plan vélo de Lisieux ». Le coût du chantier s'élève à 1,9 million d'euros. L'agglomération bénéficie de 990 000 euros de subventions de l'État et 490 000 euros de la Région Normandie. Le tronçon Lisieux-Glos n'est qu'une partie d'un projet plus large. Le Département du Calvados prendra le relais, après 2024, pour prolonger cet axe jusqu'à Orbéc.

● Julien LAGARDE



Le chantier est visible depuis la rocade.

Pays d'Auge - 10/05/2024

Démarches en Mairie



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

La mairie la plus proche pour faire votre demande de Carte Nationale d'Identité ou de Passeport est la mairie de LISIEUX. Pour effectuer cette demande, vous devez prendre rendez-vous avec le service des Formalités administratives en utilisant le lien suivant :

<https://www.ville-lisieux.fr/674-E-rendez-vous.html>

Si vous ne trouvez pas de rendez-vous à votre convenance, contactez les mairies environnantes suivantes : Mézidon-Vallée d'Auge (02.31.20.01.96), Livarot-Pays-d'Auge (02.31.63.53.19) et Pont-l'Évêque (02.31.64.00.02)

Les personnes qui n'ont pas accès à internet peuvent se rendre à la Maison France Services pour faire cette démarche avec eux.

Centre Socio-Culturel CAF

1 rue Taunton 14100 Lisieux France

maisondeservices.lisieux@agglo-lisieux.fr

02 14 04 82 20

Du Lundi au Vendredi : de 09h00 à 12h30 de 13h30 à 17h00

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST) POUR LES MINEURS

Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Un enfant voyageant avec son père ou sa mère n'a donc pas besoin d'une AST. Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire. Aucun déplacement en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.

Remplir le formulaire N°15646*01 en ligne, le télécharger et l'imprimer.

RECENSEMENT MILITAIRE OU RECENSEMENT CITOYEN

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent la date de son anniversaire :

- auprès de la mairie de son domicile,
- ou auprès de la mairie de la commune où est situé l'organisme auprès duquel il a fait élection de domicile.

Une attestation de recensement est délivrée. Elle est nécessaire pour se présenter aux examens (BAC, permis de conduire...)

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Dorénavant, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales tout au long de l'année, afin de participer aux élections. La date limite de dépôt d'une demande d'inscription est fixée au 6^{ème} vendredi précédant le scrutin. Il faut être âgé de plus de 18 ans et être de nationalité française, se présenter en mairie muni de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Vous pouvez obtenir plus d'informations et faire vos démarches en ligne sur servicepublic.fr

<https://www.service-public.fr/>



ATTENTION AUX SITES PRIVÉS, SOUVENT PAYANTS, QUI PROPOSENT DE VOUS AIDER

Civisme

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS EST INTERDIT !

Le brûlage des déchets verts et tout autre déchet est interdit (article 84 du règlement Sanitaire Départemental, Circulaire interministérielle du 18/11/2011)

Voir les horaires des déchetteries page suivante



ARRÊTÉ PRÉFECTORAL RELATIF A LA LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES HORAIRES POUR LA TONTE ET L'UTILISATION D'ENGINS A MOTEURS

8 H 30 à 12 H 00 et de 14 H 30 à 19 H 30 du lundi au vendredi inclus

9 H à 12 H 00 et de 15 H à 19 H les samedis

10 heures à 12 heures les dimanches et jours fériés.

LE SAVIEZ-VOUS ?



50 KG
DE DÉCHETS VERTS BRÛLÉS
ÉMETTENT AUTANT
DE PARTICULES QUE
9 800 KM
PARCOURUS PAR UNE VOITURE DIESEL
RÉCENTE EN CIRCULATION URBAINE,
37 900 KM
POUR UNE VOITURE ESSENCE !

(source Lig'Air)

EN FRANCE
42 000 DÉCÈS
PRÉMATURÉS PAR AN
SONT ATTRIBUÉS À LA POLLUTION
DE L'AIR, ET NOTAMMENT AUX
PARTICULES
FINES PM 2,5
PRODUITES PAR
LES ACTIVITÉS HUMAINES.

(données issues du programme
« un air pur pour l'Europe »)

PROFESSIONNELS

La redevance déchèterie

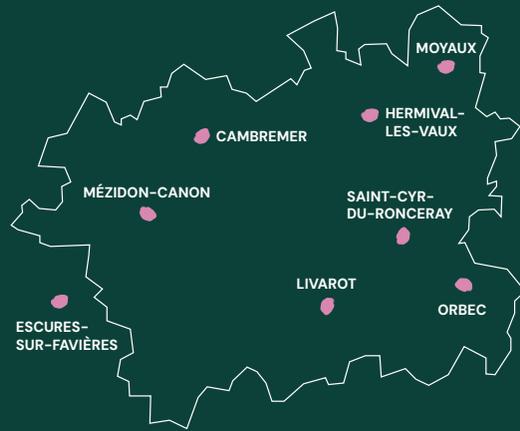


LISIEUX
NORMANDIE

ENVIRONNEMENT

Vos déchèteries

À partir du 1er octobre 2024, vous devrez présenter votre pass pour accéder aux déchèteries.



Les horaires de vos déchèteries

Les jours d'ouverture des déchèteries de Lisieux Normandie sont variables selon les sites. Retrouvez tous les horaires sur notre site internet lisieux-normandie.fr/dechets-pour-les-professionnels/

Il est conseillé d'éviter les horaires suivants : 11h30/12h et 16h30/17h.

Avant de vous rendre en déchèterie :

- Munissez-vous de votre pass
- Triez vos déchets par nature pour faciliter leur dépôt

L'agent de déchèterie est habilité à limiter ou à refuser des déchets si par leurs natures et leurs quantités, ils représentent un danger ou un risque de saturation de l'équipement.

LISIEUX
NORMANDIE

ENVIRONNEMENT

Vous avez des questions ?
Contactez le service relation usagers

02 50 68 90 27
environnement@agglo-lisieux.fr

À compter du 1^{er} octobre 2024

L'Agglomération Lisieux Normandie met en place la redevance déchèterie pour les PROFESSIONNELS.

La redevance déchèterie, c'est très simple : vous demandez votre pass, puis vous le présentez à chaque passage. Vous recevrez ensuite une facture trimestrielle, basée sur vos dépôts effectifs.

Vous participez ainsi au financement du service et contribuez à une gestion plus équitable des déchets.



Vous êtes :

- Un professionnel qu'importe le corps de métier
- Une commune membre de l'Agglomération Lisieux Normandie ou un des services associés
- Une personne déclarée en CESU
- Une association

Vous êtes concernés par le pass déchèterie !

Obtenir mon pass déchèterie

1 Avant toute demande d'inscription, munissez-vous des pièces justificatives suivantes :

PROFESSIONNELS : entreprise, artisan, commerçant, agriculteur, structure de l'ESS et auto-entreprise
Attestation d'inscription au Répertoire National des Entreprises (extrait RNE)

COMMUNES, membres de l'agglomération Lisieux Normandie, services associés :
Avis de situation au répertoire SIRENE

Personnes déclarées en CESU :
Carte d'affiliation au Centre de Remboursement des CESU (CRCESU) ou dernier bulletin de salaire avec votre code Numéro d'Affiliation National (NAN)

ASSOCIATIONS :
Justificatif de publication au Journal Officiel des Associations et Fondations d'Entreprises (JOAFE) ou extrait RNE / avis SIRENE

2 Connectez-vous sur notre site internet ou scannez ce QR code

Créez votre compte, suivez les indications, et vous recevrez par la suite votre pass par voie postale.

Sur le site internet lisieux-normandie.fr/dechets-pour-les-professionnels/



Un pass dématérialisé est également disponible. Pour le générer, rendez-vous sur votre compte en ligne. Ce pass sous forme de QR code est unique et partageable auprès de l'ensemble de vos équipes.

La mise en place de la redevance déchèterie représente votre juste participation à la gestion de vos déchets sur le territoire de l'Agglomération Lisieux Normandie.

Ça devient payant

Déchets de bois	13€ /m ³
Végétaux en mélange et souches	10€ /m ³
Déchets inertes	23€ /m ³
Déchets non valorisés	28€ /m ³
Déchets dangereux	1,50€ /kg
Produits mercuriels	15,50€ /kg



Ça reste gratuit !



Retrouvez la liste complète des déchets autorisés sur notre site internet :

lisieux-normandie.fr/dechets-pour-les-professionnels/

Pour plus d'information, contactez :

le service relation usager

02 50 68 90 27

INFO PRATIQUE

Le réemploi est aussi une solution. Des conteneurs spécifiques sont disponibles dans les déchèteries d'Hermival-les-Vaux et à Mézidon-Vallée d'Auge.

Bonne nouvelle !

Association, structure de l'ESS, commune membre, personne déclarée en CESU :

une fois votre pass en main, vos dépôts sont **gratuits**.



LE COMPOSTAGE

Composter ses déchets permet de produire son propre amendement et nourrir son jardin. Une grande partie de vos déchets de cuisine et de jardin peuvent être mis dans le composteur et ainsi réduire de 30% vos ordures ménagères !

ALORS RÉDUISONS NOS DÉCHETS, GRACE AU COMPOSTAGE !



MISE A DISPOSITION DE COMPOSTEURS

Sur réservation, l'Agglomération Lisieux Normandie met à votre disposition gratuitement un composteur individuel dans le cadre de son nouveau schéma de gestion des déchets. Suivez le lien :

DEMANDE DE COMPOSTEUR · DEMARCHES-SIMPLIFIEES.FR

Les personnes ayant payé pour obtenir un composteur auprès de l'Agglomération peuvent demander le remboursement via ce lien :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/demande-de-remboursement-de-composteur>

Le tri des biodéchets sera obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2024 : il faudra désormais avoir l'équivalent d'une poubelle verte et faire du compost. Dans son jardin, ou dans un point collectif. C'est ce que prévoit la loi anti-gaspillage adoptée en février 2020. **Pour commander un composteur auprès de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie :** <http://lisieux-normandie.fr/compostage/>

À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2025, LE NOUVEAU SCHÉMA DE GESTION DES DÉCHETS DE L'AGGLOMÉRATION S'APPLIQUERA.

2025 LES DÉCHETS ça change !

POURQUOI ÇA CHANGE ?

- 1 Pour réduire l'impact environnemental de la gestion des déchets
- 2 Pour harmoniser les services pour tous les habitants du territoire
- 3 Pour maîtriser les coûts

J'HABITE LISIEUX NORMANDIE, QU'EST-CE QUI CHANGE POUR MOI EN 2025 ?

Je pratique le compostage pour réduire le volume de mes déchets ménagers.

Ma collectivité met en place l'apport volontaire. Je me rends dans un lieu unique près de chez moi pour y déposer les déchets recyclables, le verre et les déchets ménagers.

À partir de 2025, je paye en fonction des déchets ménagers que je produis avec la mise en place de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative.

EN ATTENDANT 2025, RIEN NE CHANGE POUR MOI !

Renseignements | environnement@aggo-lisieux.fr | 02 50 68 90 27 | lisieux-normandie.fr

Horaires d'ouverture des déchèteries

9H - 12H15 / 14H - 17H45
DERNIÈRE ENTRÉE À 12H LE MATIN ET 17H30 L'APRÈS-MIDI

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Cambremer	Fermé	Ouvert	Fermé	Fermé	Fermé	Ouvert	Ouvert	Fermé	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Escures-sur-Favières	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Hermival-les-Vaux	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Livarot	Fermé	Ouvert	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Mézidon-Canon	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Moyaux	Fermé	Ouvert	Fermé	Fermé	Fermé	Ouvert	Ouvert	Fermé	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Orbec	Fermé	Ouvert	Ouvert	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
St-Cyr-du-Ronceray	Fermé	Ouvert	Fermé	Fermé	Ouvert	Ouvert	Fermé	Ouvert	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert

LES DÉCHÈTERIES SONT FERMÉES LE DIMANCHE, LE LUNDI MATIN ET LES JOURS FÉRIÉS (LUNDI DE PENTECÔTE COMPRIS)



LES DÉCHÈTERIES LISIEUX NORMANDIE | Accès gratuit pour les particuliers

Cambremer - Avenue des Tilleuls (D101 près du stade) 14340 Cambremer
Escures-sur-Favières - Rue Principale (proche intersection D253a et D40 route du Bel-Air) - Escures-sur-Favières 14170 Vendevrou
Hermival-les-Vaux - 97 impasse Edouard Belin 14100 Hermival-les-Vaux
Livarot - Boulevard Robert Piquet ZI - Livarot 14140 Livarot-Pays d'Auge
Mézidon-Canon - Rue Jules Ferry - Mézidon-Canon 14270 Mézidon-Vallée d'Auge
Moyaux - La Venonnière (D143) 14590 Moyaux
Orbec - ZA du Beauvoir (D4 route de Livarot) 14290 Orbec
Saint-Cyr-du-Ronceray - Saint-James (D135) Saint-Cyr-du-Ronceray 14290 Valorbiquet



Tél. 02 50 68 90 27 | environnement@aggo-lisieux.fr | www.lisieux-normandie.fr

Il peut y être déposé : Cartons, Branchages, Gazon, Encombrants, Gravats, Piles, Batteries, Papiers.

MAIRIE

Chemin de Judée
14100 GLOS
Tél. : 02 31 62 70 43
Courriel : mairie@glos.fr
Lundi : 10h-12h
Mardi : 10h-12h et 15h30-17h30
Jeudi : 15h30-17h30
Vendredi : 10h-12h et 15h30-17h30



Pendant les vacances, la mairie est fermée le lundi et le jeudi

La commune de Glos dispose d'un site internet que vous pouvez retrouver à l'adresse suivante : www.glos.fr

PERMANENCE DES ÉLUS

Lundi : 10h-12h
Mardi et vendredi : 15h30-17h30

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Renseignements au service
Environnement : 02 50 68 90 27

Les poubelles ne doivent être déposées DEVANT chez vous que le mercredi soir pour enlèvement le jeudi.

Il est incorrect d'aller déposer ses poubelles devant chez le voisin.

Il est également incorrect de déposer ses déchets tout au long de la semaine dans les containers à poubelles présents à l'entrée de certains chemins de la commune ne pouvant être empruntés par le camion de ramassage lorsque l'on bénéficie soi-même du ramassage en porte à porte.

ATTENTION SUPPRESSION DES BACS BLEUS



**LE PAPIER,
C'EST DANS
LES SACS OU
BACS DE TRI !**



Le service déchets reste à votre écoute au 02 50 68 90 27
environnement@agglo-lisieux.fr

www.lisieux-normandie.fr



ANNUAIRE

Urgences médicales15

Pompiers.....18

Gendarmerie17

Gendarmerie Renseignements.....02 31 31 89 03

Sous-Préfecture.....02 31 31 66 00

Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie

11 rue François Mitterrand – LISIEUX02 31 61 66 00

Centre Hospitalier

4 rue Roger Aini - LISIEUX.....02 31 61 31 31

Polyclinique

175 rue Roger Aini - LISIEUX.....02 31 48 42 42

GRDF (sécurité dépannage) :0 800 47 33 33

ENEDIS (ex ERDF) :

Accueil distributeur09 69 32 18 41

Centre d'appel dépannage09 726 750 14

(24h/24 et 7j/7)

CAF (Hauteville) :

rue de Taunton - LISIEUX.....02 31 61 43 26

MSA :

6 rue Carmel - LISIEUX02 31 25 39 39

CRAM de Normandie :

Service social.....08 20 90 41 77

CARSAT NORMANDIE :

Point d'accueil de retraite de LISIEUX

Cour Matignon - LISIEUX09 71 10 39 60

Pôle Emploi :

88 avenue Guillaume Le Conquérant

LISIEUX.....09 72 72 39 49

LES ASSOCIATIONS DE GLOS

L'association des Parents d'Elèves

Présidente : Mme Marion LECONTE – 06 01 42 86 15

L'Union

Présidente : Mme Julie GATINET - 02 31 62 72 75

AS GLOS

Présidente : Mme Inès THOUIN – 06 69 05 10 34

L'association de l'école

Président : Julien PARMENTIER : 06 16 13 10 49

Les Anciens Combattants

Président : M. Pierre ANFRY - 02 31 62 30 14

Les Jeunes D'Autrefois

Président : M. Philippe HEMET - 02 31 63 15 80

Pour la location de la salle de l'Union, contacter l'association l'Union au 02 31 62 63 88

Pour la location de la salle polyvalente « lessorbiers », contacter la mairie au 02 31 62 70 43